



Mission de l'Organisation
des Nations Unies pour
la Stabilisation en République
démocratique du Congo

ECHOS *de la* MONUSCO



**Madame Leila Zerrougui
de retour en RDC
KARIBU !**

Un changement pour mieux accompagner la RDC

✎ Par Charles Antoine Bambara*

Mme Leila Zerrougui, représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en RDC et cheffe de la MONUSCO, a officiellement pris fonction. Ces premières semaines ont été bien chargées par des rencontres officielles à tous les niveaux : avec le chef de l'état Mr. Joseph Kabila, les ministres, les chefs d'institutions, les femmes leaders, les organisations de la société civile, mais aussi les ambassadeurs et les agences du système des Nations Unies etc.

Ces rencontres vont se poursuivre prochainement dans les provinces du pays, après des visites de travail à Addis Abeba et New-York. Au siège de l'Union Africaine il s'agira de discuter de la mise en œuvre l'Accord Cadre pour la Paix, la Sécurité et la Coopération en République démocratique du Congo et dans la région et au siège des Nations Unies il sera question d'engager les discussions sur le renouvellement du mandat de la MONUSCO.

Dès sa prise de fonction, Mme Zerrougui a déclaré : « *En tant que Représentante Spéciale du Secrétaire général des Nations Unies, mon rôle c'est d'être une médiatrice* ». Dans son interview avec Radio Okapi qu'elle a visitée, elle a insisté sur ce même thème en disant entre autres « *je veux œuvrer comme 'facilitateur' entre les parties... et dans ce rôle de facilitation, je serais 'un trait d'union positif' en vue de promouvoir les valeurs démocratiques en RDC* ». Elle a ensuite insisté sur la nécessité de réussir le processus électoral en cours.

Avec la dernière marche pacifique de ce 25 février du CLC, Comité Laïcs de Coordination, la cheffe de la MONUSCO n'a pas eu droit à une période d'observation ou de grâce. Elle a donc été projetée au cœur de la tension politique en RDC. Sa connaissance antérieure du terrain, des défis sécuritaires, politiques et économiques en tant que Représentante adjointe du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, entre 2008 et 2012, est un atout. Au soir même de cette marche, Mme Zerrougui appelait : « *tous les acteurs politiques congolais à jouer un rôle*

constructif dans la mise en œuvre de l'Accord politique du 31 décembre 2016 qui demeure l'unique voie viable devant mener à la tenue d'élections, à une alternance pacifique au pouvoir et à la consolidation de la stabilité en République démocratique du Congo ».

Même à New York, la RDC reste au cœur des préoccupations du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Des discussions ont été engagées à la mi-février par les membres du Conseil qui ont notamment encouragé les parties congolaises à s'engager pour l'organisation des élections en décembre 2018. Ils ont redit qu'une mise en œuvre efficace, rapide et opportune de l'Accord de la Saint Sylvestre est essentielle pour un processus électoral crédible, ainsi que pour la paix et la stabilité de la RDC. La libération des prisonniers politiques, contenue dans les mesures de décriminalisation à mettre en œuvre, la fin des poursuites judiciaires à motivation politique, le respect de la liberté de réunion et d'expression sont essentiels à l'instauration d'un espace politique nécessaire pour des élections crédibles. Les partenaires internationaux et bilatéraux ont été encouragés à contribuer au financement du fond multipartenaire pour le Projet d'appui au cycle électoral au Congo (PACEC). Le Conseil a souligné le rôle essentiel des Nations Unies, y compris par le biais des bons offices du Secrétaire général, et de la MONUSCO pour soutenir le processus électoral comme convenu avec la CENI.

Un mois de février, très chargé donc pour les Nations Unies en RDC, qui a vu la célébration de la Journée de lutte contre la présence des enfants dans les groupes armés ainsi que la Journée Internationale de la Radio, et déjà pointe à l'horizon la Journée internationale de la Femme à laquelle nous allons consacrer une Edition spéciale dans notre prochain numéro. ■



*Directeur de la Division de la Communication stratégique et de l'Information publique de la MONUSCO

SOMMAIRE

3 Point de vue

Les veuves, ces laissées pour compte

4 Vie de la Mission

Prise de fonction de Mme Leila Zerrougui à la tête de la MONUSCO

6 Leila Zerrougui : "En tant que Représentante spéciale du

Secrétaire général de l'ONU, mon rôle c'est d'être une médiatrice"

8 Prolongement de l'arrangement technique entre la MONUSCO et les FARDC

9 Actualité

Réunion à l'ONU sur les élections en RDC

11 Elections

La MONUSCO renforce les capacités des journalistes dans la couverture du processus électoral

12 Protection

La MONUSCO espère un début de stabilisation de la situation sécuritaire dans le territoire de Djugu avec la collaboration du Gouvernement congolais

Les commentaires et avis émis dans ce magazine par des personnes étrangères à la MONUSCO n'engagent que leurs auteurs.

Directeur de l'Information Publique
Charles Antoine Bambara

Chef de l'Unité des Publications
Aissatou Laba Toure

Rédacteur-en-Chef
Tom Tshibangu

Infographiste
Jésus Nzambi Sublime

Contributeurs

Amadou Ba, José des Chartes Menga, Fabien Faivre, Léonard Mulamba, Guy Karema, Marcelline Comlan, Rosalie Zawadi, Godia Kandi Buanga, Joseph Tabung, Denise Lukeso

Photographes

Michael Ali, John Bompengo, Gwemy Ange Nouko

Les veuves, ces laissées pour compte

✂ Par Aïssatou Laba Touré/MONUSCO

La Journée de lutte contre les mutilations génitales féminines a été l'occasion de montrer ce qui est fait à travers l'Afrique, particulièrement touchée par le phénomène, pour mettre fin à ces pratiques barbares, qui ne sont rien d'autre qu'un moyen de perpétuer la volonté de soumettre les filles et les femmes à un patriarcat d'un autre âge. L'Afrique centrale et pour ce qui nous intéresse, la République démocratique du Congo, ne font heureusement pas partie des meilleurs élèves dans cette matière. Mais, il est d'autres pratiques qui touchent, comme par hasard toujours les femmes, quel que soit leur âge. Il s'agit des rites associés au veuvage.

Je ne sais pas ce qui n'a pas été compris dans le mot "veuvage", mais il est temps et grand temps qu'on l'explique. La veuve est une femme qui a perdu son époux, qui souffre et qui est en détresse. Elle n'en est ni la cause, ni l'intermédiaire et ne le souhaite même pas, c'est tellement plus agréable de vivre à deux ! Alors que l'on me dise à quoi rime toutes ces traditions, rites et tractations qui sont entrepris dès la disparition d'un homme pour "désenvouter", "purifier" en somme humilier une femme qui n'aura eu qu'un tort : celui d'avoir vécu avec lui.

Dans de nombreuses ethnies au Congo, les veuves sont maltraitées, leurs biens spoliés, saisis par la famille du défunt qu'elles aient ou non entretenues de bonnes relations avec la belle-famille. Le plus injuste dans toutes ces pratiques néfastes c'est qu'elles ne concernent que les femmes. Les veufs sont tranquilles ! C'est juste si dans certaines sociétés, on leur demande d'observer une abstinence sexuelle de courte durée. Là où on demande à la femme de se raser la tête, de s'habiller en noir, de ne pas sortir de chez elle, de dormir par terre, de manger seule, de donner une vache, de ne pas changer de vêtement durant le temps du veuvage, d'accepter le frère du défunt comme nouveau mari... Et encore là, je ne décris que la partie la plus douce des rites. Elles peuvent ensuite être dépouillées et leurs enfants déshérités et faire face à tellement d'autres injonctions humiliantes qu'on peut à juste titre se demander tout cela pourquoi ?

On croit que cela n'arrive qu'aux femmes non instruites. Mais non, pas du tout ! Une femme cadre, vivant à Kinshasa raconte : "j'ai perdu mon mari à 27 ans, dès le moment où il a rendu son dernier soupir, je n'ai plus eu la paix ni droit à rien. Nos économies, nos véhicules, les titres de parcelles, ses habits et les miens, tout m'a été retiré. Je ne pouvais parler avec personne durant 40 jours

si ce n'était pas une autre veuve. Heureusement que j'avais mon salaire du privé qui m'a permis de louer une maison, à ma sortie de veuvage, pour mettre un toit sur la tête de mes enfants et garder ma dignité car, notre demeure a été attribuée à titre d'héritage à mes belles sœurs. Moi je suis jeune, j'ai pu me battre pour reprendre un semblant de vie normale par la suite mais imaginez, comme dans la plupart des cas, que cela arrive à une femme âgée. Comment peut-elle se relever après ?" Moi je dis que ça n'est ni plus ni moins que de la violence basée sur le genre.



L'une des causes de la perpétuation de ces pratiques est que les femmes ne connaissent pas leurs droits. D'où la nécessité de les sensibiliser, surtout les jeunes filles en âge de se marier, sur leurs droits contenus dans le code de la famille. Cette tâche incombe à l'état qui, à travers ses ministères concernés, doit veiller à ce qu'aucun citoyen ne soit lésé ou laissé pour compte, aux législateurs, aux hommes et aux femmes juristes dans leurs associations, aux ONG et réseaux de femmes qui luttent pour le bien-être de leurs congénères, ainsi qu'aux activistes des droits de l'homme, appuyés par l'Organisation des Nations Unies. Il n'y a aucune raison pour que ces pratiques perdurent au 21^{ème} siècle, que ce soit en RDC ou ailleurs dans le monde. Le Code de la famille doit faire l'objet de vulgarisation, de traduction en langues nationales et dans les médias audiovisuels pour faire toucher du doigt, à travers le jeu d'artistes dramatiques, l'injustice de ces pratiques qui ne favorisent en définitive personne, dans la mesure où un jour on peut être du côté de la belle-famille et le lendemain, du côté de la veuve. ■



Prise de fonction de Mme Leila Zerrougui à la tête de la MONUSCO

Au Quartier général de la MONUSCO : Cérémonie d'accueil marquant la prise de fonction officielle de Madame Leila Zerrougui en tant que Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en RDC et Cheffe de la MONUSCO

La nouvelle Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo (RDC) et cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en RDC (MONUSCO), l'Algérienne Leila Zerrougui, a officiellement pris ses fonctions le lundi 12 février à Kinshasa.

✂ Par Tom Tshibangu/MONUSCO

Lors Lors de la cérémonie de bienvenue tenue au Quartier général de la MONUSCO, Madame Zerrougui a eu droit, comme le veut la tradition, aux honneurs militaires qui lui ont été rendus par la Garde d'Honneur du contingent ghanéen.

Dès le lendemain, mardi 13 février, Mme Zerrougui a adressé un message écrit à l'ensemble du personnel de l'ONU en RDC. "C'est

un immense honneur pour moi d'avoir été désignée par le Secrétaire général des Nations Unies pour le représenter en République démocratique du Congo", peut-on lire dans ce message. "Je suis déterminée, avec l'appui de tous, à poursuivre les priorités actuelles de la Mission, qui sont : "d'une part, de contribuer à l'application de l'accord politique du 31 décembre 2016, et d'autre part, de protéger les populations civiles", écrit Mme Zerrougui.

Rappelons que l'accord politique de la Saint-Sylvestre, conclu sous la médiation de l'épiscopat congolais, énonce les principes généraux concernant la tenue des élections, l'alternance politique pacifique et la consolidation de la stabilité en RDC.

Dans ce cadre, "nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour faciliter le dialogue entre les différentes parties et encourager la mise en œuvre, dans les meilleures conditions, des mesures de décriminalisation afin de permettre aux Congolais d'exprimer leur voix dans le cadre d'élections crédibles et apaisées, en conformité avec la Constitution congolaise", a indiqué Mme Zerrougui dans son message.

"En soutien aux autorités", a poursuivi la nouvelle cheffe de la MONUSCO, "nous ne ménagerons aucun effort pour protéger les populations civiles afin de sauver des vies jour après jour. A cet effet, nos interventions sur le terrain vont continuer à évoluer afin de répondre plus efficacement aux nouvelles menaces auxquelles nous faisons face", a-t-elle ajouté.

Par ailleurs, Mme Leila Zerrougui entend inscrire son "action à la tête de la MONUSCO dans le cadre plus global des 12 priorités énoncées par le Secrétaire général de l'ONU pour l'année 2018,



Mme Leila Zerrougui reçue en audience par le Premier ministre Bruno Tshibala le 16 février 2018

notamment celles relatives à la consolidation de la coopération avec l'Union africaine et au renforcement des opérations de maintien de la paix". Elle a, en outre, affirmé qu'elle agira dans le sens de l'application stricte de la politique de tolérance zéro en matière d'exploitation et abus sexuels, ce qui est une préoccupation constante du Secrétaire général et de l'ensemble des responsables de l'ONU. "Il est en effet inacceptable qu'un personnel des Nations Unies, civil ou militaire, commette des actes contraires aux objectifs et valeurs énoncés de la Charte des Nations Unies", a martelé Mme Zerrougui.

Elle a à cœur de promouvoir le rôle des femmes dans la prévention et la résolution des conflits. "Je veillerai attentivement à ce que nos actions reflètent l'impact positif des femmes dans la recherche de solutions pour la paix et la sécurité", a indiqué Leila Zerrougui.

Mme Zerrougui appelle à la mobilisation de tous les Congolais pour la réussite des élections en RDC

Depuis jeudi 15 février, Mme Zerrougui a enchaîné les consultations avec les autorités congolaises, la communauté diplomatique et les représentants de la société civile ainsi qu'avec le personnel de la MONUSCO et des fonds, agence et programmes des Nations Unies. Elle a aussi visité plusieurs sites de la MONUSCO où sont stationnés les troupes et les policiers de la Mission. Elle a tenu à écouter un maximum de personnes dans le cadre de la mise en œuvre du mandat de la MONUSCO et des Nations Unies, son objectif étant de collaborer avec tous les partenaires et personnels des Nations Unies dans un esprit d'échanges et avec l'objectif de jouer un rôle positif dans le contexte actuel.

Ainsi, après s'être entretenue avec le ministre des Affaires étrangères, Léonard She Okitundu le jeudi 15 février, Leila Zerrougui a lancé un appel à toutes les parties pour travailler dans la sérénité en vue d'organiser des élections qui sortiront le pays de la crise. Elle a appelé tout le monde à "ne pas se permettre de décevoir les générations futures de ce pays" ; avant de poursuivre: "Nous avons besoin de travailler ensemble dans la sérénité pour qu'un jour chacun chez soi se dise: j'ai contribué, lorsqu'on verra ce pays sortir de ses difficultés".



Accompagnée de son adjointe Mme Kim Bolduc, la Représentante spéciale Mme Leila Zerrougui rencontre le président de la CENI, M. Corneille Nangaa

Mme Zerrougui « rassurée » de la volonté des autorités de collaborer avec la MONUSCO

La nouvelle Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU en RDC s'est dite "rassurée" de la volonté des autorités congolaises de collaborer avec la MONUSCO. "Je crois et ce qui me rassure, c'est que tous les représentants du gouvernement avec qui j'ai parlé sont ouverts à une collaboration, à une discussion et à voir comment on peut capitaliser sur ce qu'on peut faire ensemble et sur comment on peut le faire mieux qu'avant et améliorer notre posture", a déclaré Leila Zerrougui à l'issue de l'audience que lui a accordée le Premier ministre Bruno Tshibala, le vendredi 16 février.

Afin d'améliorer justement les actions de la MONUSCO sur terrain, la cheffe de la MONUSCO a promis de mener un plaidoyer auprès du Conseil de sécurité de l'ONU pour que la mission puisse disposer de plus de moyens. "J'espère qu'on pourra faire de notre mieux, qu'on aura plus des moyens qui parfois ne sont pas disponibles. Vous savez, quand vous n'avez pas de moyens de voler la nuit, vous ne pourrez pas voler la nuit", a soutenu Leila Zerrougui, avant de s'engager à améliorer les choses "là où la MONUSCO est déjà là".

Qui est Leila Zerrougui ?

Mme Zerrougui a plus de 30 années d'expérience dans les domaines de l'état de droit et de la protection des civils, ainsi que des compétences en matière de gestion et de leadership. Elle a été Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé de 2012 à 2016, et Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général à la MONUSCO, de 2008 à 2012, au sein de laquelle elle a dirigé les travaux visant à renforcer l'état de droit et la protection des civils.

Experte juridique en matière des droits de l'homme et de l'administration de la justice, Mme Zerrougui a mené une éminente carrière dans le renforcement de l'état de droit et la défense des stratégies et des mesures de protection des groupes vulnérables, en particulier les femmes et les enfants. Membre du Groupe de travail sur la détention arbitraire au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies de 2001 à 2003, elle en a été Présidente-Rapporteuse de 2003 à 2008. Elle a auparavant été membre experte de plusieurs groupes de travail et comités relevant de l'ancienne Commission des droits de l'homme des Nations Unies. ■



Mme Leila Zerrougui lors de sa rencontre avec les évêques de la CENCO

Leila Zerrougui : « En tant que Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU, mon rôle c'est d'être une médiatrice »

Mme Leila Zerrougui fait un retour en République démocratique du Congo. Elle connaît bien ce pays pour y avoir été numéro deux de la MONUSCO de 2008 à 2012. Seulement, cette fois-ci, la donne a changé. Comme Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies, elle fait ce come-back comme patronne de cette mission onusienne. La tâche qui l'attend est énorme. Et en cette année 2018, la RDC compte organiser les élections. Pour cela, acteurs politiques et de la société civile campent dans la rue. Leila Zerrougui compte jouer le rôle de médiatrice entre ces parties. C'est ce qu'elle explique au micro de Radio Okapi et Echos de la MONUSCO.

Madame Zerrougui vous connaissez la MONUSCO pour avoir été le numéro Deux de cette Mission entre 2008 et 2012. On peut dire que vous êtes de retour chez vous. Quelle sera votre priorité en votre qualité, cette fois-ci, de Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies en RDC, donc du numéro Un de la Mission ?

Je suis contente et heureuse d'être ici. Je reviens dans ce pays qui a une place particulière dans mon cœur. Je le dis sincèrement parce que c'était la première fois que je quittais mon pays pour m'installer dans un autre pays. C'était en 2008. Donc, c'est une expérience qui m'a marquée parce que la population congolaise est assez spéciale. Elle a beaucoup de courage, mais elle est aussi très généreuse et accueillante. Je me dis que j'ai bien fait de revenir. Parce que je pense que peut-être je pourrais faire un petit quelque chose de positif pour ramener les Congolais ensemble et pour qu'ils puissent aller vers un avenir où ils laisseront derrière eux la fragilité et les conflits. Les tensions sont normales, mais les conflits et les crises ne sont pas normaux. Elles ont trop duré dans ce pays depuis l'indépendance. Je me dis que si je peux faire un petit quelque chose, alors ça vaut le coup. Pour le moment je ne prétends pas avoir des priorités puisque je viens d'abord pour écouter les Congolais, pour écouter toutes les parties. J'ai un mandat et dans le mandat il y a des priorités. Mais pour moi la priorité c'est d'être un trait d'union positif, c'est d'être un facilitateur entre les parties qui, pour moi, se battent dans l'arène politique. Les gens, légitimement, veulent chacun se positionner politiquement. C'est ça la démocratie. C'est ça les élections plurielles, mais pas pour s'entretuer. En



Mme Leila Zerrougui lors de l'interview à Radio Okapi

tant que Représentante Spéciale du Secrétaire général des Nations Unies, mon rôle c'est d'être une médiatrice. En tant que Cheffe de la Mission, j'ai un mandat qui existe et sous peu j'irai à New York pour discuter sur le renouvellement.

Quel pourrait être le message aux Congolais, surtout que vous revenez au pays au moment où les Congolais s'engagent sur la voie des élections ?

Je dis aux Congolais qu'il y a aujourd'hui un Accord qui a été signé entre des parties. Il y a une date pour les élections. Ça c'est déjà positif. Et nous travaillons ensemble pour que cette date et le contenu de cet Accord soient les éléments qui vont nous guider à apaiser les différentes parties, à faire en sorte que les élections soient crédibles, surtout aux yeux de la majorité des

Congolais car on ne peut pas satisfaire tout le monde. C'est cela la démocratie. C'est cela l'objectif. C'est ça pour nous le cadre de travail. Travailler pour que les élections se tiennent dans un contexte apaisé, à la date qui a été fixée et dans le cadre qui a été décidé par les Congolais. Notre rôle est de faire que ça se fasse et que ça se fasse dans la paix.

La MONUSCO va aider. Mais à qui est adressé ce message ? Qui est concerné pour amener la RDC vers les bonnes élections ?

Le message est adressé à tout le monde. C'est adressé d'abord au Gouvernement et à la Majorité parce qu'ils ont la responsabilité de l'organisation des élections. C'est adressé à l'Opposition dans toutes ses composantes. C'est adressé à ceux qui travaillent pour rapprocher les deux camps qui se positionnent d'un côté ou de l'autre ; c'est légitime. C'est adressé – je l'ai demandé aujourd'hui à l'église {NDLR : CENCO} pour qu'aussi on travaille ensemble pour s'assurer que ce processus sera un processus positif pour les Congolais. (A reformuler). Nous devons faire tout ce que nous pouvons pour que, quand on se regardera dans la glace - dans 3, 4 ou 5 ans - je ne serai peut-être plus là, qu'on ne dise pas oh ! J'aurais dû faire ça mais je ne l'ai pas fait. C'est cela le plus important.

Dans ce pays où il y a un nombre important de Congolaises souffrant de mauvais traitements et où la participation des femmes dans les institutions publiques reste faible, comment comptez-vous inspirer les Congolaises ?

Je pense qu'elles n'ont pas besoin d'être inspirées. Elles sont tellement présentes. C'est bon de leur laisser l'espace. Il y en a beaucoup qui peuvent être leaders. Vous savez que vous êtes le seul pays qui a déjà mis en œuvre le plan d'actions pour les femmes leaders en Afrique. Vous en avez trois. Et je dis que je suis la 4ème puisque je fais partie de ce groupe que l'Union Africaine a mis en place. Même si je ne suis pas Congolaise, je suis au Congo. Vous avez en plus 3 représentantes Société civile, Opposition et Majorité présidentielle. Je dis que dans le contexte où la femme n'a pas encore eu de place, il faut faire en sorte qu'elle ait l'opportunité et l'espace. Nous devons tous travailler parce que la présence de femmes dans des contextes difficiles, ça peut aider aussi. C'est important parce que la femme représente dans ce pays au moins 50 % de la population. On va essayer

d'impliquer le maximum les femmes dans ce processus quand on va leur ouvrir les opportunités en tant que Nations Unies à travers ONU-Femmes, à travers la MONUSCO. On va faire en sorte qu'elles puissent avoir l'espace dans les échéances qui arrivent, qu'il y ait plus de femmes dans le processus électoral et dans les mécanismes. Je pense qu'il y a pour elles des opportunités extraordinaires à saisir.

Les rapports de plusieurs ONG tant nationales qu'internationales font état de graves violations de droits de l'homme, de manque de liberté d'expression. Que faire pour améliorer cette situation en RDC ?

Vous savez, dans le contexte d'élections, les tensions existent. Ce qu'il faut, c'est de convaincre chacune des parties que ce n'est pas dans leur intérêt politique mais aussi l'intérêt tout court, que les violations des droits de l'homme soient au cœur du débat sur le processus électoral. Parce que le débat sur le processus électoral doit porter sur les programmes économiques, politiques, etc. et non être concentré sur les violations. Le problème est que vous êtes dans un pays où il y a des tensions, donc il faudrait absolument qu'on rappelle que les élections, c'est un processus qui permet à ce qu'on accède au pouvoir de façon pacifique, dans la sérénité. Cela veut dire qu'il faut que ce processus soit crédible.

Qu'il y ait des irrégularités, des problèmes, c'est normal. Mais si ce processus est entaché, s'il est totalement discrédité, alors il n'a plus sa raison d'être. C'est pourquoi c'est important de continuer à insister sur le fait que dans chaque pays, on a des tendances. On avait beaucoup de problèmes avec les groupes armés, on avait beaucoup de problèmes avec la violence liée à la lutte contre les groupes armés et ce qui se passe dans le cadre des actions de l'armée et de la police. Aujourd'hui on a cette préoccupation dans le cadre d'un processus électoral Il ne faudrait pas qu'on parle des violations des droits de l'homme. Il faudrait que ces violations cessent. Il faudrait que toutes les parties comprennent que ce n'est pas dans leur intérêt.

D'après vous, qu'est-ce qui pourrait discréditer les élections ?

Vous savez, cela dépend du contexte. Si le peuple congolais pense que ces élections ne traduisent pas la volonté de la majorité du peuple congolais, cela n'est pas bon. Si cette majorité considère que même si j'ai

perdu, c'était bon, même si c'est gagné c'était bon. C'est pourquoi je considère qu'il faut insister sur le fait que les élections doivent se faire de façon pacifique d'abord, que tout le monde soit impliqué et que tout le monde y travaille.

Et pour terminer, dans le contexte électoral actuel, comment mettre efficacement en œuvre votre mandat, celui de la MONUSCO de protection des civils quand on sait que la situation sécuritaire est précaire, notamment dans l'Est du pays ?

C'est pour ça que je suis venue d'abord avant, et puis après je repars à New-York parce que je voulais d'abord m'imprégner de la situation.

Nous avons la responsabilité de la protection des civils. C'est notre première priorité dans tout ce que nous faisons, y compris dans l'utilisation de nos ressources. C'est écrit dans le mandat. Nous avons la responsabilité d'appuyer le gouvernement pour lutter contre les groupes armés. Nous avons également comme première responsabilité d'accompagner le processus électoral. En RDC on ne vote pas que pour le Président de la République même si les gens pensent qu'il n'y a que les élections présidentielles. Mais il y a les élections nationales et les élections locales. Parfois les acteurs locaux peuvent aussi nourrir les tensions locales parce qu'ils veulent se positionner ou écarter quelqu'un d'autre. Vous savez dans le jeu politique tout est possible. C'est pourquoi nous avons cette responsabilité. Et on va le faire par rapport à nos priorités, à notre présence. Comment on va déployer notre force ? Comment on va coordonner avec le gouvernement, avec les autorités locales, avec les FARDC, avec la PNC, avec tous les partenaires sur la sécurité. Les élections c'est une partie de notre mandat, mais c'est une partie importante parce qu'elles conditionnent la stabilité et la facilitation du travail après. Parce que si on arrive à s'entendre, à réussir les élections, après on peut travailler, on peut aussi alors être plus efficace pour faire face aux autres menaces et notamment les menaces des groupes armés et gérer la situation humanitaire, la pauvreté, etc. On n'arrive pas à se concentrer sur cela parce que c'est polarisé. C'est pour ça que les élections sont importantes, pas parce que la vie des Congolais là où elle est menacée ne compte pas. La stabilisation au niveau politique va entraîner aussi une réduction de la violence et la stabilisation au niveau économique. ■

Prolongement de l'arrangement technique entre la MONUSCO et les FARDC

L'arrangement technique conclu entre la MONUSCO et les Forces Armées de la République démocratique du Congo est prolongé pour une durée initiale de trois mois. La mission onusienne a signé le 6 février dernier l'acte de prolongement avec le gouvernement congolais. Cet arrangement technique en soit avait été conclu le 28 août 2016. Mais il avait déjà expiré en août de l'année dernière.

Par **Léonard Mulamba/MONUSCO**

Le prolongement de cet arrangement de coopération militaire MONUSCO - FARDC a été signé par M. David Gressley, en son temps Représentant Spécial intérimaire du Secrétaire Général des Nations Unies en RDC, et par M. Crispin Atama Taba Mogodi, ministre congolais de la Défense nationale, Anciens Combattants et Réinsertion.

Selon Mme Florence Marchal, la porte-parole de la MONUSCO qui annonçait cette nouvelle au cours de la conférence hebdomadaire des Nations Unies de mercredi 7 février dernier, l'arrangement définit les modalités de coopération opérationnelle et les modalités d'exécution de l'appui de la mission des Nations Unies aux Forces Armées de la République démocratique du Congo (FARDC). Il définit aussi le cadre pour un meilleur dialogue entre les états-majors militaires des deux parties ainsi que pour une planification commune.

En effet cet arrangement a deux objectifs majeurs. A savoir, la protection des populations civiles par la neutralisation des groupes armés et la stabilisation par la consolidation de l'autorité de l'Etat.

Cet arrangement redéfinit les domaines de coopération et leurs modalités pratiques de mise en œuvre. Ces domaines seront examinés tous les 90 jours, en cas de besoin, par le chef d'état-major général des FARDC et le commandant de la Force MONUSCO et soumis immédiatement, pour information, au ministre de la Défense nationale, Anciens combattants et Réintégration et au Représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies.

De sources proches des Casques bleus, les domaines de coopération opérationnelle sont multiples. Dans le cadre des opérations coordonnées, la Force de la MONUSCO et les FARDC fournissent un soutien opérationnel mutuel pour assurer la neutralisation effective des groupes armés.

Ce soutien mutuel doit être fourni dans les divers secteurs. On peut citer le soutien logistique, l'appui au combat, l'appui dans les renseignements ainsi que le soutien au commandement.



Représentant spécial adjoint du Secrétaire général de l'ONU en RDC, David Gressley

La MONUSCO fournira, en effet, un soutien logistique aux FARDC en fonction des besoins exprimés lors du processus de planification coordonné et en fonction de la disponibilité logistique et du budget alloué.

Quant à l'appui au combat, la Force de la MONUSCO et les FARDC se fourniront un appui réciproque au combat en conformité avec les tâches définies dans les ordres d'opérations.

Bien plus, les FARDC et la Force de la MONUSCO ont convenu de se donner un appui en renseignements. Les deux parties s'efforceront de développer une connaissance de la situation opérationnelle commune basée sur les échanges d'informations et de renseignements tant de source humaine qu'électronique.

Enfin le dernier domaine de coopération opérationnelle convenue prévoit un soutien de commandement. En clair, il est question de la présence

d'équipes de liaison des FARDC au sein du siège militaire de la Force de la MONUSCO, à tous les niveaux. Et sur la base des besoins exprimés par les FARDC, la Force de la MONUSCO soutiendra l'armée de la RDC avec des capacités de commandement et de contrôle.

Sur toutes ces questions, le ministre Crispin Atama avait indiqué que cet arrangement comprend aussi des arrangements réciproques. Tout cela devra se faire dans un esprit de complémentarité et du respect de la souveraineté de la RDC.

Il est important de noter, selon Mme Florence Marchal, que cette coopération entre les deux parties est soumise à la politique des Nations Unies sur la diligence voulue en matière des droits de l'homme qui s'applique à toutes les opérations coordonnées. En clair, tout problème lié à la politique des Nations Unies en matière des droits de l'homme sera traité sans délai.

Le ministre congolais de la Défense a indiqué par ailleurs que la durée de trois mois de ce prolongement est décidée en attendant que la nouvelle cheffe de la MONUSCO, Mme Leila Zerrougui (qui a pris ses fonctions une semaine plus tard), en prenne connaissance. ■

Réunion à l'ONU sur les élections en RDC

Le lundi 12 février, la Côte d'Ivoire, la Guinée équatoriale, la France, les Pays-Bas, la Suède, le Royaume-Uni et les États-Unis ont organisé une réunion informelle du Conseil de sécurité « en formule Arria » sur le processus électoral en RDC. Outre les membres du Conseil de Sécurité, le président de la Commission Electorale Nationale Indépendante de RDC (CENI) Corneille Nangaa, la directrice pour l'Afrique centrale de l'ONG Human Rights Watch Ida Sawyer, le directeur régional Afrique de la Fondation Internationale pour les Systèmes Electoraux (IFES) Rushdi Nackerdien, des représentants du gouvernement congolais, de l'Union Africaine, de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), et de l'Union européenne ont pris part à cette rencontre. Le but était de s'assurer que les trois scrutins, présidentiel, législatifs et provinciaux, se tiendront effectivement le 23 décembre 2018, conformément au calendrier publié par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) en novembre 2017.

✎ Par Tom Tshibangu/MONUSCO



Vue d'une séance du Conseil de Sécurité des Nations Unies

Alternance politique démocratique et respect de la date des élections

Les intervenants, les membres du Conseil de Sécurité et les participants ont mis l'accent sur la nécessité d'une alternance pacifique et démocratique au pouvoir par le biais de la tenue d'élections crédibles en RDC le 23 décembre 2018, conformément au calendrier électoral publié par la CENI en novembre 2017. Ils se sont félicités des progrès réalisés jusque-là mais se sont accordés sur le fait que la CENI devait respecter le reste des objectifs présentés dans le calendrier électoral. Il s'agit du nettoyage des listes électorales, de la réalisation d'un audit des inscriptions et du respect des échéances pour l'enregistrement des

candidats pour que soit assuré le respect de la date du 23 décembre pour la tenue des élections.

Transparence dans les aspects du processus électoral

Les participants ont également abordé la question du plan que la CENI prévoit de mettre en œuvre, pour la première fois dans l'histoire de la RDC, à savoir, une technologie de scrutin électronique dans le pays tout entier, le jour même des élections. A ce sujet, certains membres du Conseil ont exprimé des préoccupations quant au déploiement de machines sans tests ni consensus et se sont accordés sur le fait qu'une transparence entière de la part de la CENI sur la conduite de tous les aspects du processus électoral était



La CENI appuyée par la MONUSCO pour une livraison de matériel électoral

requis pour une confiance accrue dans le processus et pour une assurance de l'acceptation de toutes les parties prenantes.

Décripation du climat politique

Les membres du Conseil de Sécurité se sont félicités de l'engagement public du président de la RDC, M. Kabila, en faveur d'élections en décembre 2018 et ont rappelé qu'un engagement public de sa part à ne pas briguer un troisième mandat ou à ne pas changer la Constitution serait crucial pour instaurer la confiance envers le processus électoral. Ils ont réitéré le fait qu'une mise en œuvre efficace, rapide et opportune de l'Accord de la Saint-Sylvestre est essentielle à un processus électoral crédible, ainsi qu'à la paix et à la stabilité de la RDC. Les membres du Conseil ont relevé que la mise en œuvre de l'accord, la libération des prisonniers politiques, la fin des poursuites judiciaires à motivation politique, le respect de la liberté de réunion et d'expression sont essentiels à l'instauration de l'espace politique nécessaire pour des élections crédibles. Ils ont mis l'accent sur le fait que les appels pour tout changement anticonstitutionnel ou antidémocratique vont à l'encontre des normes de la démocratie et de l'Accord de la Saint-Sylvestre, et ont vivement encouragé toutes les parties à s'engager en faveur des élections en décembre 2018. Ils ont souligné le fait que des élections crédibles ne seraient pas possibles sans que tous les candidats soient mis sur un pied d'égalité, dans le cadre d'un processus politique inclusif, ouvert à tous les citoyens de la RDC, hommes et femmes, où l'on peut s'exprimer librement, sans craintes de violences. Les Co-organisateurs de cette réunion du Conseil de Sécurité ont appelé tous les acteurs politiques en RDC à contribuer à un environnement pacifique lors du processus de préparation des élections, en évitant les provocations telles que la violence et les discours séditionnels susceptibles d'avoir un effet, d'une manière ou d'une autre, sur l'aboutissement pacifique de cet important processus.

Rôle essentiel de l'ONU pour soutenir le processus électoral

Les membres du Conseil de Sécurité organisateurs de cette réunion et les dirigeants régionaux africains ont accepté de continuer à suivre de près les développements en RDC et de travailler de concert pour soutenir des élections crédibles en faveur d'une alternance pacifique et démocratique au pouvoir. Ils ont en outre souligné le rôle essentiel de l'ONU, notamment par le biais des bons offices du Secrétaire général, et de la MONUSCO pour soutenir le processus électoral comme convenu avec la CENI alors que se poursuit l'important dialogue politique dans le but d'instaurer la confiance dans le processus électoral.

Les co-organisateurs de la réunion ont également souligné la nécessité d'une prise en charge du commerce illicite de minéraux précieux et d'armes par des parties tierces en RDC, dans le but de mettre fin à ces actions qui alimentent le conflit et favorisent un environnement non sécuritaire qui nuit au processus électoral.

Appel au soutien des partenaires

Ils ont salué la constitution d'une équipe conjointe d'experts internationaux des Nations Unies, de l'Union africaine, de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs, de la SADC, de l'Union européenne et de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) pour une assistance technique électorale. Enfin ils ont encouragé les partenaires internationaux et bilatéraux à contribuer au financement du fonds multipartenaires pour le Projet d'appui au cycle électoral au Congo (PACEC), et ont également appelé les autorités congolaises à permettre une mise en œuvre adéquate et opportune du PACEC, notamment en s'en faisant les signataires.

Bras de fer entre la CENCO et le gouvernement en RDC

Sur le terrain en RDC, les évêques catholiques ont affirmé qu'ils n'abandonneront "jamais" leur "engagement pour l'avènement de l'Etat de droit en RDC". C'est la conclusion de l'Assemblée générale de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO) qui s'est réunie en urgence du 15 au 17 février face à "l'aggravation de la crise sociopolitique en RDC" et après deux marches pacifiques réprimées dans le sang, le 31 décembre 2017 et 21 janvier 2018. La CENCO a dénoncé la violence sanglante avec laquelle ces marches ont été réprimées, et réaffirmé son soutien au Comité laïc de coordination qui a organisé ces manifestations pour exiger l'application intégrale de l'Accord politique du 31 décembre 2016. La CENCO a demandé la levée de l'interdiction de manifester ainsi que l'arrêt des menaces et poursuites contre ceux qui ont organisé ces marches et d'engager des poursuites à l'encontre des responsables des actes délictueux commis lors de ces manifestations. Rappelons qu'une nouvelle marche des catholiques le 25 février a été également interdite et réprimée dans le sang.

La CENCO dans son message a demandé à la communauté internationale de continuer à accompagner la RDC dans le processus électoral et à placer le bien du peuple congolais au-dessus de ses intérêts. ■

La MONUSCO renforce les capacités des journalistes dans la couverture du processus électoral

La Division de la Communication Stratégique et de l'Information Publique de la MONUSCO-Bunia a organisé, début février, un atelier de formation sur la « couverture médiatique en période électorale » en faveur de 40 journalistes de la province de l'Ituri. Au-delà de l'aspect didactique de la formation, cette session fut une occasion, pour les uns et les autres, de réfléchir sur les voies et moyens de couvrir la période électorale de manière honnête, impartiale et responsable.

✂ Par Guy Karema/MONUSCO



Photo de groupe des participants à l'atelier de formation sur la couverture médiatique en période électorale

Les présentations développées par les formateurs étaient axées sur trois thématiques. A savoir *“le rôle de la presse face aux exigences d'une élection libre, démocratique et transparente”* ; *“la médiatisation de la vie politique: conditions d'accréditations, droits et devoirs des journalistes en période électorale”* et *“le guide pour la couverture des élections”*.

La première communication a permis aux participants de réfléchir sur les enjeux des prochaines élections, le rôle de la presse face aux exigences des élections ainsi que les attitudes à adopter par la presse dans le processus électoral.

Le second exposé a doté les participants des connaissances sur les conditions d'accréditation et les droits et devoirs des journalistes en période électorale.

Enfin, la troisième et dernière présentation a mis en exergue les relations qui s'établissent entre les journalistes et les différents protagonistes dont la CENI, les partis politiques, les candidats potentiels et les électeurs dans le processus électoral.

Diverses questions ont été soulevées par les journalistes participant à la formation, notamment en rapport à la Loi électorale, au budget de la CENI en matière de sensibilisation et en rapport avec les préoccupations ont été exprimées sur l'introduction

de la machine à voter, assimilée au vote électronique par certains.

A l'issue des échanges, les quarante journalistes ont promis de changer d'attitudes et de privilégier l'objectivité, l'impartialité, la neutralité, l'équité, la fiabilité et le professionnalisme dans la collecte et le traitement des informations avant, pendant et après les élections. Ils ont par ailleurs promis d'être des *“réconciliateurs, des églises au milieu du village et de veille de la démocratie”*. Néanmoins ils ont demandé au Ministre provincial de l'Information d'œuvrer pour l'amélioration de leurs conditions de vie qui sont déplorables. *“Il est facile de nous pointer du doigt. Mais, dites-vous bien que rares sont les journalistes qui sont pris en charge par leurs organes de presse dans la province de l'Ituri. Nous devons nous débrouiller pour survivre”,* ont-ils fait savoir.

“Le rôle de la presse dans le processus électoral est capital. Quand la population n'est pas bien informée sur le processus électoral, cela peut être à l'origine des troubles

dans le pays”, a dit M. Benjamin Pirwoth, ministre provincial de l'Information à l'ouverture de cette formation organisée en 2018, une année électorale en RDC.

Le responsable du bureau de l'Information publique de la MONUSCO, quant à lui, a rappelé que *“la démocratie constitue aujourd'hui, l'une des valeurs fondamentales des sociétés modernes et les élections libres et transparentes l'une des voies royales”*. Il a estimé que les médias ont une triple mission : éclairer les citoyens et faire preuve d'exactitude, d'impartialité et de responsabilité ; amener la population à connaître ses devoirs, ses droits et ses libertés et lui conférer la capacité de les défendre ; aider la population à se choisir ses dirigeants ainsi qu'à comprendre et vivre les valeurs démocratiques et assurer la formation politique de la population. *“Des cadres réglementaires peuvent aider à garantir des normes élevées. Les lois et règlements doivent assurer les libertés fondamentales indispensables à la démocratie, notamment la liberté d'expression, d'information et de participation”,* a-t-il dit en substance.

Cette session de formation vient à la suite d'une autre qui avait aussi été organisée par la Division de la Communication Stratégique et de l'Information Publique de la MONUSCO-Bunia au mois de novembre 2017 et qui avait porté sur *“le journalisme de paix”*. ■

Djugu : la MONUSCO espère un début de stabilisation de la situation sécuritaire

✎ Par José des Chartes Menga/MONUSCO

Retour sur le drame

Les premières escarmouches du présent conflit ont été enregistrées au début du mois de février 2018. Entre le jeudi 1^{er} et le lundi 05 février 2018, des habitants de Bahema Nord et leurs voisins de Walendu Pitsi se sont livrés aux provocations mutuelles. Ce qui a abouti d'abord au vol des petits bétails et ensuite à l'incendie des cases et des maisons, aux massacres des civils et aux déplacements des populations.

La plus grande escalade a été enregistrée du samedi 03 au dimanche 04 février avec l'attaque entre autres de Blukwa, chef-lieu de la collectivité de Bahema Nord par des hommes portant diverses sortes d'armes blanches dont des flèches, des lances et des machettes. La plupart, selon des témoins, ne porte pas d'habits.

Ainsi donc, en une nuit, un premier bilan fait état de vingt-quatre personnes dont un policier massacrées sauvagement à la machette, vingt-deux grièvement blessées, plus de six cents maisons et cases parties en fumée et un nombre important de bétails emporté par ces assaillants.

A la date du 06 février 2018, les chiffres fournis par les officiels congolais ainsi que des humanitaires dont le Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations Unies, OCHA, parlent de plus de soixante morts, des milliers des cases incendiées, plus de deux cent mille personnes déplacées éparpillées dans les villages des territoires voisins d'Irumu et de Mahagi ainsi que dans celui de Djugu lui-même, plus de douze mille personnes qui se sont réfugiées en Ouganda voisin. Les déplacés qui sont à Bunia sont au 22 février plus de quarante mille dont près de cinq mille regroupés dans un site à l'Hôpital Général de Bunia tandis que plusieurs autres, non comptabilisés, vivent dans des familles d'accueil.

Depuis lors, le territoire de Djugu ne cesse d'enregistrer morts d'hommes, incendies, pillages et déplacements des populations.

Efforts de stabilisation salués par les autorités locales

Outre le Gouvernement congolais qui a dépêché sur place à Djugu des éléments du Groupe Mobile d'Intervention, GMI de la Police Nationale Congolaise venus de Bunia ainsi que des hommes de troupe de la 32^e Région Militaire des FARDC, la Monusco a déployé à Djugu centre, 72 kilomètres au nord de Bunia sur la Route Nationale numéro 27, un premier contingent des casques bleus du Bangladesh basés à Bunia. C'était quelques jours après le déclenchement des hostilités.

Avant leur déploiement sur terrain, ces soldats de la paix ont effectué des patrouilles aériennes de reconnaissance sur la zone.

Leur arrivée sur terrain a été saluée par l'Administrateur intérimaire du territoire de Djugu Jean-Pierre Bikilisende, le titulaire Alfred Bongwalanga étant en mission de service à Buta dans la Province du Bas Uélé. Il affirme que l'appui de ces soldats de la paix aux côtés des FARDC et de la Police déployées dans ce territoire va



Quelques habitants du territoire de Djugu

permettre d'améliorer la situation sécuritaire dans cette partie de la province de l'Ituri.

“Avec le déploiement de la MONUSCO au chef-lieu du territoire de Djugu et qui va mener des patrouilles dans cette zone, nous pensons que les choses vont évoluer positivement. A Djugu, la situation est un peu stable, mais la tension est toujours perceptible. La population est toujours sous la peur. Nous sommes en train de prendre de dispositions pour la sécuriser. Avec le déploiement des forces de l'ordre, nous pensons que la situation va évoluer et sera stabilisée”, espère Jean-Pierre Bikilisende.

La deuxième vague de déploiement sur terrain a eu lieu le 19 février. Les soldats de la paix ne se sont pas seulement limités à Djugu-centre, devenu un peu plus stable que les recoins de ce territoire. Ils (une cinquantaine) ont foncé jusqu'à Blukwa, chef-lieu des Bahema Nord. Cette localité est considérée comme l'épicentre de l'actuel conflit de Djugu.

Invité de Radio Okapi mercredi 21 février, le porte-parole militaire de la MONUSCO, le Major Adil Esserhir a indiqué que les soldats de la Mission de la paix ont pour mission de stabiliser la zone avec le concours du gouvernement congolais.

Il a assuré qu'ils sont obligés de collaborer avec les forces de sécurité congolaises pour rétablir la paix dans cette zone. Il assure que ce qui compte ce n'est pas le nombre de ces casques bleus, mais l'efficacité du travail qu'ils sont appelés à accomplir sur le terrain au regard de la nouvelle stratégie de protection de la Mission.

La durée du déploiement de cette base mobile de la Monusco est d'une dizaine de jours, selon Adil ESSERHIR, le temps de stabiliser la région dont la responsabilité première de sécurisation incombe à son partenaire congolais. ■

Voix du Congo – Sondages sur la Consolidation de la Paix et la Reconstruction

Par la Section des Affaires Civiles/MONUSCO

Depuis 2014, la section des Affaires Civiles et trois établissements universitaires congolais, en collaboration le PNUD et Harvard Humanitarian Initiative (HHI), mènent des sondages trimestriels sur la perception de la population de l'est du Congo concernant la consolidation de la paix et la reconstruction. Ceci a pour but de mettre à la disposition des institutions publiques, des partenaires de développement et des agences du système des Nations Unies des données fiables sur plus de 300 indicateurs relevant des domaines de la sécurité, de la justice, de la gouvernance et des relations sociales.

dans un contexte où les données statistiques sont rares. Ainsi, les résultats des sondages sont une ressource importante pour formuler des programmes et politiques plus efficaces et ciblés. La base de données permet également de suivre et d'analyser la situation au fil du temps et de mieux évaluer l'impact des efforts pour la consolidation de la paix sur le terrain et même de fournir des signaux d'alerte précoce concernant de potentiels risques sécuritaires pour la population civile.

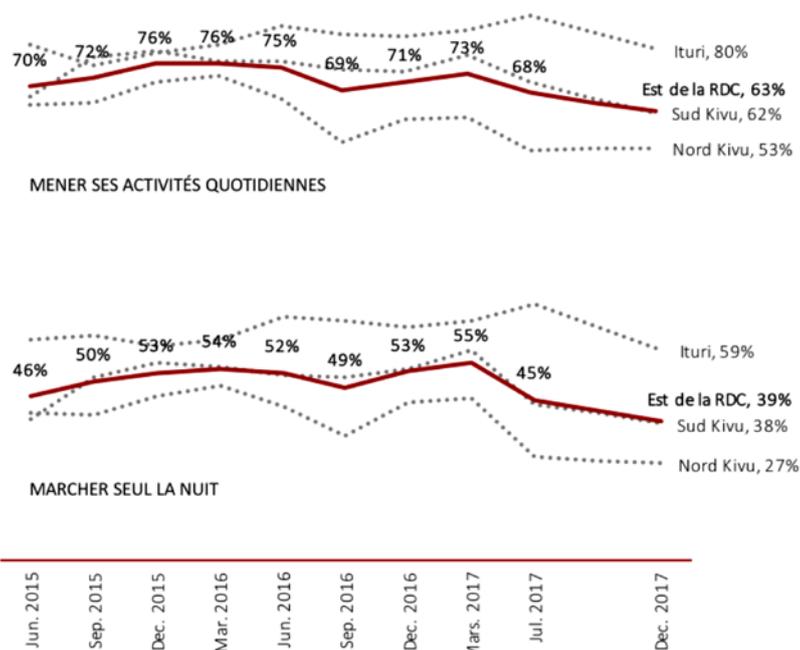
Le dernier sondage, mené en décembre 2017, indique une nouvelle baisse des perceptions sur la sécurité dans l'est de la RDC, en particulier dans l'Ituri et le Sud-Kivu, tendance observée depuis mars 2017 qui suit une période d'amélioration des perceptions sur la sécurité dans l'est du pays. Selon les 7.000 personnes interviewées, la criminalité et le manque de sécurité économique constituent les causes principales de cette insécurité grandissante. En même temps, la perception de la population à propos des relations sociales est au plus bas depuis un an – seulement 69% des habitants des trois provinces jugent leurs relations avec le même groupe ethnique comme bonnes ou très bonnes et 63% jugent leurs relations avec d'autres groupes ethniques comme bonnes ou très bonnes.

Afin de permettre une meilleure exploitation et utilisation des données par des acteurs nationaux (institutions publiques et société civile), la Section des Affaires Civiles organise, en partenariat avec le PNUD, HHI et des acteurs locaux, des sessions de restitution et des groupes de discussion pour les populations et des ateliers de formation pour les autorités, les organisations de la société civile et d'autres acteurs-clés.

Ainsi du 1er au 2 février 2018, un atelier a été organisé à Goma pour restituer les résultats des derniers sondages effectués dans la ville en septembre et décembre 2017. Pour les acteurs locaux, la session a été une opportunité pour discuter des résultats et de leur interprétation afin de faciliter leur utilisation dans la définition des programmes et politiques publiques de la ville. La session a rassemblé une soixantaine de

participants dont le maire, les chefs des 18 quartiers de Goma, des bourgmestres des communes et des représentants de la société civile incluant la jeunesse et les femmes. Pendant les deux jours de l'atelier, les participants ont identifié les causes derrière les tendances principales liées à la sécurité, la justice, la gouvernance, l'accès aux services de base et les relations sociales. Les participants ont discuté notamment des causes de la détérioration de la perception sur les relations sociales observée entre le septembre et

Perception du sentiment de sécurité, 2015 -2017, Est de la RDC (% en sécurité – très en sécurité)



Source : Harvard Humanitarian Initiative

A ce jour, une étude de base ainsi que 13 sondages trimestriels, soit plus de 40.000 entretiens individuels avec 50% de femmes et 50% d'hommes, ont été effectués dans les provinces d'Ituri, du Nord et du Sud-Kivu. Les résultats des sondages constituent ainsi une vaste base de données, publiquement accessible sur le site internet www.peacebuildingdata.org, qui se veut une source d'information inestimable pour le travail de la MONUSCO et pour d'autres acteurs au niveau national et international, en particulier



Section des Affaires Civiles, Goma. Session de restitution à Goma, 1-2 février 2018.

décembre 2017, la perception contrastée sur la sécurité durant le jour et la nuit et le faible taux de confiance envers les acteurs liés au domaine de la sécurité. Durant les travaux en groupe, les participants ont par ailleurs

pu identifier les acteurs clés intervenant dans chacun des domaines et formuler des recommandations.

Dans la même perspective d'accroître l'utilisation des données au sein de la

Mission, la section des Affaires Civiles en collaboration avec HHI a facilité entre janvier et février 2018 à Bunia, Bukavu et Goma une série de formations des agents des affaires civiles, ceux des autres sections substantives de la MONUSCO et les officiers de planification attachés aux chefs de bureau de Beni, Bunia, Bukavu, Goma et Uvira sur l'analyse et l'intégration des résultats de sondages de perception dans la planification et la définition des stratégies adaptées. Ces sessions de formation seront étendues aux institutions publiques provinciales et aux organisations de la société civile de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu.

La section des Affaires Civiles et ses partenaires poursuivent la dissémination et la popularisation des résultats des sondages dans les trois provinces concernées, notamment par le biais de sessions de restitution et d'ateliers de renforcement des capacités pour permettre une meilleure prise en compte des besoins des populations dans la construction de la paix en RDC. ■

Lecture des résultats du sondage sur la Consolidation de la Paix et la Reconstruction pour la ville de Goma

77 % de la population de Goma se disent en sécurité pendant la journée. C'est ce qui ressort du sondage effectué en fin 2017 par Harvard Humanitarian Initiative en collaboration avec la MONUSCO, bureau des Affaires civiles de la MONUSCO au Nord Kivu. Il est consacré à une analyse détaillée des dynamiques en matière de paix, justice et reconstruction dans la ville de Goma.

✍ Par Denise Lukeso/MONUSCO

Selon cette étude une large majorité se dit insécurisée pendant la nuit. Seulement 3% de la population ont confiance au système judiciaire civil et 4% en la justice militaire.

Les habitants de Goma sont généralement insatisfaits des efforts du gouvernement en matière de sécurité, que ce soit le gouvernement national, provincial ou la mairie. Les efforts des acteurs du secteur de la sécurité sont plus souvent perçus positivement : 45% des personnes interrogées à Goma lors de ce sondage disent avoir confiance dans la police pour assurer leur sécurité et 32% ont confiance dans les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) pour assurer leur sécurité.

La confiance envers ces acteurs varie en fonction d'une zone de quartier à une autre. D'une manière générale, les populations ne se sentent pas en sécurité.

Toutefois, 7% des personnes interrogées à Goma jugent que la police contribue de façon importante à leur sécurité et le même pourcentage juge que les FARDC contribuent de façon importante à leur sécurité.

Autre analyse à prendre en compte dans ce sondage, 2% seulement de la population cite le manque de présence policière comme source d'insécurité alors que 14% ont cité la présence des policiers comme source d'insécurité.

Plus généralement, les personnes interrogées se considèrent elles-mêmes comme étant actrices majeures en

matière de sécurité dans leur quartier suivis de la police et des FARDC en troisième position.

14 % de personnes interrogées ont confiance dans la MONUSCO pour assurer la sécurité, contre 45% qui ont confiance dans la police, et 31% qui ont confiance aux FARDC. Ce constat renforce l'idée que les individus doivent s'appuyer sur eux-mêmes, plutôt que sur les forces de l'ordre.

L'immense majorité des personnes interrogées ne font pas confiance en la justice. Seulement 3% disent avoir confiance dans le système de justice civile, et seulement 4% ont confiance dans la justice militaire. L'étude note un taux assez faible de personnes qui vont vers la justice formelle. ■



A Goma, des enfants brandissant une banderole contre le recrutement d'enfants par les groupes armés

Des milliers d'enfants recrutés et utilisés chaque année par des groupes armés en RDC

Des milliers d'enfants sont recrutés et utilisés chaque année par les groupes armés en République démocratique du Congo, ont dénoncé dimanche 11 février les responsables du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) et de la Mission de l'ONU en RDC (MONUSCO), à l'occasion de la journée internationale des enfants soldats, célébrée le 12 février de chaque année.

Par Amadou BA/MONUSCO

Selon ces responsables, qui se sont exprimés à la clôture du Festival Amani à Goma au Nord-Kivu, 2017 a été l'année la plus dévastatrice pour les enfants en RDC.

"*Tout au long de l'année 2017, les violations contre les enfants ont pris des proportions alarmantes, avec un total enregistré de 3 883 cas de violations graves des droits de l'enfant, une augmentation de 66% par rapport à l'année précédente*", a déploré le chef de bureau de la MONUSCO à Goma, Daniel Ruiz. Il a indiqué que dans de nombreux cas, "*les enfants ont été directement pris comme cibles, recrutés et utilisés comme fétiche, combattants, espions, porteurs, boucliers humains, esclaves sexuels, etc.*"

D'après Thierry Dentice, chef de bureau de l'UNICEF pour la zone Est, 30% de membres des groupes armés sont des mineurs (garçons ou filles). Il invite les groupes armés à libérer les enfants qui sont à leur service.

"*Je lance un appel pressant aux différents groupes armés actifs dans le pays pour qu'ils libèrent les enfants de leurs rangs. Le recrutement et l'utilisation des enfants dans les groupes armés constituent une violation grave des droits de l'enfant*", a déclaré Thierry Dentice.

Ces responsables plaident pour que tous les auteurs de recrutement et utilisation des enfants dans les groupes armés soient jugés.

En 2017, les Forces armées de la RDC ont été radiées de la liste noire de l'ONU sur le recrutement et l'utilisation d'enfants lors des conflits armés. Si l'effort est fait au niveau de l'armée, la prolifération des groupes armés dans le pays, soit 137 groupes actifs selon la MONUSCO fait craindre les conséquences sur le recrutement et l'enrôlement des enfants.

Des activités de sensibilisation ont été organisées à travers le pays à l'occasion de la journée des enfants soldats. A Butembo par exemple, la section « Protection de l'Enfant » a réuni au village Butuhe 110 représentants des Forces armées (FARDC), de la Police nationale (PNC), des services de renseignement, des enseignants, des confessions religieuses et de la société civile autour des thèmes tels que le plan d'action entre les Nations Unies et le gouvernement congolais sur la lutte contre le recrutement des enfants dans les forces et groupes armés ; les standards de vérification de l'âge des enfants associés aux groupes armés pendant le processus de démobilisation ; les six violations graves des droits des enfants en période de conflit, etc. Par la suite, la section Protection de l'Enfant a organisé un concert de sensibilisation animé par l'artiste Mayaya Santa, au cours duquel le message "*Stop au recrutement des filles et des garçons une bonne fois pour toutes en RDC*" a été lancé aux participants par le biais de poèmes et de chansons. Environ 3000 enfants provenant de 7 écoles et villages environnants et plus de 500 adultes étaient présents.

«Arrêtez le recrutement, relâchez les enfants»

La célébration de la Journée internationale des enfants soldats ce 12 février a eu pour thème : "*Arrêtez le recrutement, relâchez les enfants*". Selon l'ONU, les enfants continuent à être enrôlés de gré ou de force dans des guerres d'adultes dans le monde lors des conflits. Et ce, malgré de nombreuses campagnes de sensibilisation.

L'ONU estime à ce jour à environ 300 000 le nombre d'enfants soldats dans le monde. Des garçons et des filles de moins de 18 ans sont mêlés à plus de 30 conflits. ■

Plaidoyers et actions pour soutenir l'Administration pénitentiaire

Courant 2017, la Section Appui à la Justice et à l'Administration pénitentiaire de la MONUSCO (JCS) a mené diverses actions au profit du système pénitentiaire du Tanganyika. Outre Kalemie, la Section JCS concentre également ses actions sur les prisons de Moba, Kongolo et Manono dans la province du Tanganyika.

✎ Par Marcelline Comlan/MONUSCO

Dans le domaine de la sécurité pénitentiaire, JCS a tenu quatre séances de travail avec les Responsables de la prison de Kalemie sur le traitement des détenues. En effet, JCS a constaté la carence d'installations et de matériels nécessaires pour répondre aux besoins spécifiques des femmes en matière d'hygiène et la surveillance des femmes par des hommes, ainsi qu'un déficit du dispositif de protection des femmes contre toutes formes de violences et abus sexuels.

nécessité d'acquérir des serviettes hygiéniques pour les détenues indigentes. Enfin, JCS a sensibilisé les autorités pénitentiaires sur les dispositions pertinentes des instruments internationaux de protection des droits de l'homme afin qu'elles s'en approprient et les mettent en application pour une meilleure protection des femmes détenues. Autre point abordé : c'est l'application des recommandations liées à la réglementation lors des activités religieuses dans la prison. Ces recommandations portaient sur les techniques de fouilles et de contrôle de l'identité des visiteurs. JCS a constaté avec satisfaction le respect de ces recommandations par le personnel pénitentiaire et la discipline de l'ensemble des détenus qui ont participé au culte.

Améliorer les conditions de détention

Au plan de l'amélioration des conditions de détention, JCS avait fait un plaidoyer auprès de Médecins Sans Frontière (MSF) pour une évaluation de la malnutrition ainsi que d'autres pathologies (VIH, Paludisme) dans la prison de Kalemie. Ce plaidoyer a abouti à une consultation médicale des détenus par MSF et permis de déceler 132 cas de malnutrition dont 70 cas de malnutris sévères sur une population carcérale totale de 623 détenus. Ces malnutris ont reçu des compléments nutritionnels. En complément de cette prise en charge spéciale de MSF et pour stabiliser rapidement la prison, JCS a mis en place un programme de prise en charge alimentaire d'urgence des détenus pour une période de trois semaines par l'acquisition des vivres pour un montant total de 500 dollars américains. JCS compte effectuer le suivi quotidien pour une gestion rationnelle de ces vivres. Cette action n'étant pas pérenne, JCS compte redynamiser les activités génératrices de revenus au sein de cette prison, à titre de programme de réinsertion sociale. JCS va également poursuivre le plaidoyer auprès du gouvernement provincial pour une dotation régulière de la ration alimentaire des détenus. Par ailleurs, en prélude aux activités de la saison pluvieuse, JCS a tenu une séance de travail avec le Directeur adjoint de la prison de Kalemie sur la programmation et l'organisation des travaux champêtres dans le domaine de la prison situé à quelques encablures du bâtiment de détention. JCS a recommandé que les travaux de défrichage puissent démarrer

rapidement. Les cultures retenues pour cette saison sont le maïs, l'arachide, le manioc et les amarantes. JCS se propose d'assurer le suivi de cette activité qui contribuera à améliorer le régime alimentaire des détenus. Outre Kalemie, la Section JCS concentre également ses actions sur les prisons de Moba, Kongolo et Manono dans la province du Tanganyika. Ainsi après une évaluation, JCS a plaidé pour un renforcement d'effectif et d'équipements des agents commis à la sécurité des différents lieux de détention de la province du Tanganyika. ■



Sensibilisation dans les prisons de Tanganyika

Humaniser les lieux de détention

JCS a alors recommandé que les détenues soient surveillées par des femmes. En outre, JCS a proposé que les clés des cellules du quartier des femmes soient gardées par des surveillantes et que celles-ci accompagnent les hommes qui souhaitent y accéder. Par ailleurs, JCS compte mettre à la disposition des autorités pénitentiaires du matériel de nettoyage pour le quartier des femmes et a sensibilisé les autorités pénitentiaires sur la

Le pavillon pour femmes à la prison de Makala en voie de réhabilitation

Par Gweny Ange Nouko/MONUSCO



Sous le regard du Chef de la Police MONUSCO, le général Awale Abdounasir (2e à partir de la droite), le ministre de la Justice, Alexis Tambwe Mwamba, procède à la pose de la première pierre pour la réhabilitation du pavillon des femmes à la prison centrale de Makala à Kinshasa.

La MONUSCO a contribué, à travers un projet à impact rapide (QIPS), à la réhabilitation du pavillon des femmes au Centre Pénitentiaire

et de Rééducation de Kinshasa (CPRK) mieux connu sous le nom de prison de Makala. La pose de la première pierre pour le lancement de ces travaux a été faite le 5 février 2018 par le ministre de la Justice et Garde des Sceaux M. Alexis Thambwe Mwamba en présence du

général Awalé Abdounasir, chef d'UNPOL, la police de la MONUSCO.

Au cours de cette cérémonie, le général Awale Abdounasir a remis au ministre de

la Justice un poste téléviseur de marque Samsung de 55 pouces, des couvertures et des seaux destinés aux femmes incarcérées à la prison de Makala. ■



Le général Abdounasir remettant au ministre de la Justice un poste téléviseur, des couvertures et des seaux destinés aux femmes incarcérées à la prison de Makala

744 violations des droits de l'homme documentées en janvier 2018 par l'ONU en RDC

Dans son rapport mensuel rendu public le 21 février 2018, le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme (BCNUDH) indique que 744 violations des droits de l'homme ont été documentées en RDC au cours du mois de janvier 2018. On assiste à une légère baisse par rapport au mois de décembre 2017 (783 violations). Mais le chiffre reste supérieur à la moyenne mensuelle de 541 violations enregistrées en 2017, selon le BCNUDH qui note que pour le quatrième mois consécutif, les agents de l'Etat ont commis plus de violations (51%) que les groupes armés (49%) dans les zones en conflit. Des violations qui ont entraîné la mort d'au moins 105 civils dont 14 femmes.

✎ Par Tom Tshibangu/MONUSCO



La marche pacifique des laïcs catholiques réprimée violemment par les forces de sécurité le 31 décembre 2017 à Kinshasa

“**P**rés de 78% des violations documentées en janvier 2018 ont été commises dans les provinces affectées par le conflit (582 violations), entraînant la mort d'au moins 105 civils dont 14 femmes”, indique le BCNUDH dans son rapport. “Parmi toutes les parties au conflit, les militaires des Forces armées de la RDC (FARDC) sont les principaux responsables des violations dans ces provinces (30%), tandis que les combattants Mai-Mai Nyatura sont les principaux responsables parmi les groupes armés (10%)” dont l'activisme a fortement augmenté (+27%), poursuit-t-il. Le Nord-Kivu est la province la plus affectée avec 299 violations, suivi du Sud-Kivu (96 violations), l'Ituri (88) et le Maniema (33), précise le BCNUDH qui s'inquiète en particulier du nombre de victimes de violences sexuelles liées au conflit (44 femmes et 17 filles).

Tout aussi préoccupant, signale le rapport du BCNUDH, est le nombre de victimes d'exécutions extrajudiciaires par les agents de l'Etat (49 victimes) et d'exécutions sommaires par des groupes armés (77 victimes).

Dans les provinces non affectées par le conflit, 162 violations

ont été documentées (22% du total) au mois de janvier 2018, et ce sont les agents de la Police nationale congolaise qui en sont les principaux responsables (45%). A l'instar des mois précédents, plus de 60% des violations documentées l'ont été dans les seules provinces du Haut-Katanga (41 violations), de Kinshasa (36) et du Kongo Central (30). Le BCNUDH note que les violations commises par la milice Twa à Pweto, dans le Haut-Katanga, sont une nouvelle illustration de l'inquiétante propagation des activités des groupes armés et milices dans des provinces non habituellement considérées comme étant en conflit.

Au cours du même mois de janvier, le BCNUDH a documenté 103 violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales liées à des restrictions de l'espace démocratique sur l'ensemble du territoire congolais. Ayant plus que

doublé en un an (47 violations en 2017), “ce nombre démontre une persistance toujours plus importante des restrictions de l'espace démocratique depuis trois ans”, s'inquiète le BCNUDH, précisant que les principaux auteurs présumés de ces violations restent les agents de la PNC avec environ 50% des violations documentées, suivis par les militaires des FARDC (30%). Les membres d'organisations de la société civile (57 victimes) ont été particulièrement visés, ainsi que des journalistes (6 victimes), déplore le BCNUDH.

Pour ce qui est de la répression des manifestations publiques pacifiques organisées le 21 janvier 2018 par le Comité laïc de coordination pour exiger le respect de l'Accord politique de la Saint-Sylvestre et la tenue d'élections, le rapport du BCNUDH évoque “au moins 7 personnes tuées à Kinshasa par des agents des forces de sécurité et de défense”. Par ailleurs, “47 personnes ont été blessées et 121 arrêtées arbitrairement à travers le pays”, précise le BCNUDH qui ajoute que le nombre des victimes pourrait être plus élevé, ses équipes ayant été empêchées de mener à bien leurs activités de suivi et vérification d'allégations de violations des droits de l'homme. ■

Former les Casques bleus pour ensuite informer les autres et prévenir

✎ Par Joseph Tabung Banah/MONUSCO



Remise des certificats aux participants

participants de ces différents contingents reçoivent une formation de qualité adaptée en leurs besoins comme futurs conseillers en matière de VIH/Sida. Cette formation leur permettra d'aborder les problèmes de Sida dans la communauté.

Selon les organisateurs, il était important de former les personnes qui vont, à leur tour, partager leurs connaissances avec leurs collègues ainsi qu'avec les membres de la communauté qui souhaiteraient avoir de plus amples informations sur les différentes méthodes de prévention contre le VIH/Sida.

Il convient de noter que la MONUSCO, à travers sa Section VIH/Sida, forme et sensibilise la population sur les différentes méthodes de prévention contre cette pandémie. Elle encourage aussi les gens à connaître leur statut sérologique et l'attitude à adopter pour faire face à cette maladie qui continue de faire des victimes à cause de la négligence, de l'ignorance et du manque d'informations.

Cet atelier de 4 jours, ouvert le 26 janvier dernier, était organisé par la section VIH/Sida de la MONUSCO, avec le concours de l'hôpital de niveau III de la mission onusienne dans la ville de Goma.

Les casques bleus de la MONUSCO-Goma ont suivi, fin janvier 2018, un atelier de formation sur la lutte contre le VIH/Sida en République Démocratique du Congo. L'objectif était de former 35 conseillers sur les techniques de conseils, de soins et de soutien psychologique des personnes vivant avec le VIH/Sida. La mission assignée à ces conseillers est de faciliter et d'encourager le dépistage volontaire chez les militaires des différents contingents. Raison pour laquelle les participants venus des contingents indien, sénégalais, sud-africain, tanzanien, malawite et uruguayen basés à Goma ont pris part à cette formation. Des ateliers similaires seront organisés prochainement dans d'autres localités de la RDC.

Lors de la cérémonie d'ouverture de cette formation, le commandant adjoint des Forces de la MONUSCO a souhaité que les





La cheffe de l'Équipe Conduite et Discipline de la MONUSCO, Mme Adama Ndao (centre), avec le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général de l'ONU en RDC, David Gressly (d) et le chef de la Police de la Mission, le général Awale Abdounasir (g) lors d'une campagne contre les abus sexuels

La MONUSCO accentue la campagne tolérance zéro pour l'exploitation et les abus sexuels au sein de la Mission

Par Amadou BA/MONUSCO

La lutte contre l'exploitation et abus sexuels pour agir sans faille dans l'application de la politique tolérance zéro est une priorité. Tout le leadership de la Mission est fortement engagé dans cette bataille au sein de l'Organisation.

En 2017, une campagne intensive pilote de trois mois avait permis de renforcer les activités de sensibilisation avec les

partenaires congolais. 850 volontaires femmes et hommes dans 38 localités avoisinant les bases de la MONUSCO dans les Kivus, le Katanga, l'Ituri s'y sont impliqués. C'est ce qui a permis à la population locale de mieux comprendre le problème et ses conséquences, et a permis de rapporter tous les cas suspects.

Financé par le Département des Opérations de maintien de la paix à

New York, ce projet s'est appuyé sur une campagne par SMS et médias sociaux, ainsi que sur des formations aux mécanismes communautaires de signalement à Béné, Bunia, Bukavu, Uvira et Goma, et également par des sensibilisations par le théâtre.

Cette campagne se poursuivra en 2018 bientôt dans les Kasai, promet Adama Ndao Cheffe de l'équipe conduite et discipline de la MONUSCO.

Le bilan de cette campagne en matière de suivi des allégations en 2017 a enregistré 18 cas d'abus sexuel ou d'exploitation sexuelle contre 19 en 2016.

Adama Ndao précise que 14 cas de ces allégations sont associés à des plaintes ou action en recherche de paternité, et/ou de prise en charge d'enfants nés de ces relations. Ces allégations se rapportent à des incidents qui remontent à 2013 pour certains.

Toutes les allégations sont en cours d'enquête par les structures compétentes. Les plaignantes et supposées victimes ont été référées et prises en charge par le FNUAP et UNICEF et leurs partenaires pour une assistance médicale ou psychosociale.

La Cheffe de l'équipe Conduite et Discipline révèle que la radio et la vidéo ont été au cœur du dispositif pour diffuser des messages de sensibilisation à destination du grand public.

Au-delà des mesures de préventions habituelles telles que les formations, les causeries morales, l'évaluation et le suivi des mesures mises en place sur le terrain, de l'accompagnement des Commandants d'unités et des différents responsables de sections et de bureaux, les patrouilles dissuasives et conseils individualisés, d'autres actions phares ont été expérimentées.

Il s'agit notamment de l'implication personnelle par exemple, du Commandant de la Force ainsi que le Commissaire, chef de la composante UNPOL de la MONUSCO dans l'organisation régulière de séries de conférences des commandants spécialement dédiées à la question de l'exploitation et des abus sexuels, afin de renforcer les directives à destination des contingents.

Autre action d'envergure dans cette stratégie, l'assistance aux victimes. Elle a franchi un grand pas dernièrement avec le financement de trois projets de soutien psycho-social et de génération de revenus en faveur des communautés affectées dans les Kivus par le Fonds d'affectation spéciale en faveur des victimes d'exploitation et d'abus sexuels.

Une ligne verte est également ouverte pour le grand public au : +243818907744, 2439958000. ■

“Les cas de mauvaise conduite ont sensiblement baissé”

Célestin Bahemuke est le coordonnateur du réseau communautaire des points focaux “Exploitation et abus sexuels” du quartier Bujovu à Goma. Il coordonne 23 points focaux du réseau qui travaillent en liaison avec l’Equipe de Conduite et Discipline (CDT) de la MONUSCO. M. Célestin est confié à Echos de la MONUSCO.

✎ **Propos recueillis par Godia Kandi Buanga/MONUSCO**

Celestin Bahemuke bonjour, pouvez-vous nous parler de votre rôle en tant que Point focal Exploitation et Abus sexuels dans votre communauté ?

Notre rôle est de :

- Sensibiliser la communauté sur la lutte contre l’exploitation et les abus sexuels commis par les agents des Nations Unies, de dénoncer ces cas et d’orienter les plaignants vers l’Equipe de Conduite et Discipline; Prévenir les filles afin qu’elles se protègent contre les maladies sexuellement transmissibles et les grossesses non désirées ; Faire comprendre aux filles qu’elles ont intérêt à éviter les contacts sexuels avec agents de la MONUSCO civils, militaires ou policiers afin de ne pas se retrouver avec des enfants dont les pères sont absents.

Quels sont les défis que vous rencontrez dans l’accomplissement de votre tâche ?

Nous pouvons citer trois difficultés :

- Lorsque nous invitons les membres de la communauté à des activités de sensibilisation, ils nous demandent les frais de transport ; Le niveau de compréhension des membres de la communauté est souvent très bas, au point qu’il faudrait organiser plusieurs activités de sensibilisation pour atteindre un bon niveau de compréhension ; Les prostituées ne sont pas prêtes à parler des relations sexuelles qu’elles ont avec les agents des Nations Unies, puisque celles-ci leur procurent des moyens de subsistance qui leur permettent notamment de prendre en charge leurs enfants.



Quels sont vos rapports avec l’Equipe de Conduite et Discipline et comment vous soutient-elle dans votre tâche ?

Notre collaboration avec l’Equipe de Conduite et Discipline est bonne. Quand il y a une activité de sensibilisation, nous contactons particulièrement, Monsieur Olivier Akili Muhindo, “Team Assistant”. Ensemble nous voyons ce que nous pouvons faire.

Quant au soutien, nous recevons certains items de visibilité tels que des pagnes, des t-shirts, des chapeaux, des parapluies... Nous avons aussi reçu des clés USB dans lesquelles nous plaçons des documents dont nous avons besoin. Un autre soutien des activités de sensibilisation consiste également dans la prise en charge des frais de transport des participants, du cocktail...

Quel feedback recevez-vous de la part des membres de votre communauté ?

Les membres de la communauté sont contents d’être au courant des règles qui régissent les agents des Nations Unies. Ils se disent que les Nations Unies veillent sur la moralité de leurs filles.

Pouvez-vous évaluer l’impact de votre activité au sein de votre communauté ? Notamment en termes de personnes sensibilisées et de cas de mauvaise conduite dénoncés ?

Nous avons l’impression que les agents de la MONUSCO ont plus peur de mal se comporter, puisque les cas de mauvaise conduite ont sensiblement baissé. ■





Première sortie de Madame Kim Bolduc sur le terrain en RDC

La Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général de l'ONU en RDC, Mme Kim Bolduc dans un site de déplacés.

« Nous faisons face aujourd'hui à une recrudescence humanitaire sans précédent », a noté mercredi 7 février la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général, Coordinatrice humanitaire et Coordinatrice résidente des agences, fonds et programmes des Nations Unies en République démocratique du Congo. Mme Kim Bolduc s'exprimait lors de la conférence de presse hebdomadaire ONE UN au Quartier général de la MONUSCO après sa toute première visite sur le terrain à l'intérieur du pays. Mme Bolduc a souligné l'urgente nécessité de mobiliser 1,7 milliard de dollars pour venir en aide immédiatement à 10,5 millions de personnes touchées par l'urgence. A cette fin, elle a annoncé la tenue au mois de mars à Genève d'une conférence de bailleurs.

✍ Par Tom Tshibangu/MONUSCO

Dans ce déplacement d'une semaine sur le terrain, Mme Bolduc était accompagnée de représentants des agences de l'ONU (OCHA pour l'humanitaire et le PNUD pour le développement) et des sections Electorale, Stabilisation et VIH/

Sida de la MONUSCO, qui relèvent de sa responsabilité. Les ambassadeurs du Canada et de la Norvège, deux des pays donateurs, faisaient également partie de la délégation.

Mme Bolduc s'est rendue à Tshikapa, dans la province du Kasai, où elle a vu le travail logistique des humanitaires, et visité

les écoles primaires appuyées par UNICEF dans le cadre du projet "WASH". Puis à Kananga, dans la province du Kasai-Central, où elle a visité le projet "ECHO" et certaines ONG qui travaillent ensemble. Ensuite à Kitchanga, dans le Nord-Kivu, où elle a visité les initiatives de stabilisation appuyées par la MONUSCO et par les partenaires des agences. A Kibumba, près de Goma, elle a vu comment on pouvait redonner un sens de pouvoir et de reconstruction de vie à une communauté.

A Mugunga, toujours près de Goma, Mme Bolduc a visité un projet du PNUD et vu ce que signifie le relèvement et le développement. Elle s'est ensuite déplacée à Kalemie, dans la province du Tanganyika, où elle a visité le site de déplacés de Katanyika, un projet de OXFAM, MSF, PAM et des ONG locales.

"En général, ce qui m'a beaucoup frappée lors de cette visite, c'est l'engagement prolongé, profond et sincère de tant d'acteurs qui comptent parmi les bailleurs,

les Nations Unies et les ONG et qui expriment l'affection que nous avons tous pour la population congolaise et le pays", a déclaré la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général, Coordinatrice humanitaire et Coordinatrice résidente des agences, fonds et programmes de l'ONU en RDC.

"Ce qui ressort de toute cette situation, c'est que nous faisons face aujourd'hui, à une recrudescence de l'urgence humanitaire sans précédent", a constaté Mme Bolduc, soulignant l'urgence d'y répondre en mobilisant une aide internationale à grande échelle.

"Nous allons bientôt probablement vers fin mars faire une conférence des bailleurs parce que nous appelons pour la RDC, une aide d'une enveloppe de 1,7 milliard de dollars pour pouvoir venir en aide de façon immédiate à 10,5 millions de personnes affectées par l'urgence", a-t-elle indiqué, ajoutant que cela requiert un travail énorme et surtout un engagement. "Nous avons besoin à partir de ce moment-là de mettre ensemble dans cette équation ce que nous représentons, c'est-à-dire nous traversons tous les secteurs qui touchent l'urgence, le relèvement ainsi que le développement", a expliqué Mme Bolduc.

Appel en faveur d'un meilleur accès humanitaire

Mme Bolduc a déclaré avoir eu des "réunions positives" avec les autorités provinciales et locales, au cours desquelles elle a appelé ces dernières à un engagement plus grand et une aide particulière en ce qui concerne l'accès aux agents humanitaires et aux projets de développement que l'ONU développe sur le terrain. Car une des choses qui l'a tellement convaincue à travers cette visite, dit-elle, c'est premièrement de voir de près et de toucher la souffrance des gens. "Je me suis entretenue avec beaucoup de personnes, hommes et femmes, dans un centre de déplacés, et j'ai été très impressionnée par leur courage après toutes les violences subies. Tenez, ces personnes nous ont demandé des intrants agricoles, le droit de revenir à l'école, quelques tôles pour un toit, pas plus. Et je le dis, à partir du moment où vous avez dans la société ce genre de courage, le relèvement est possible ; l'engagement vaut la peine", a soutenu Mme Bolduc.

"Je fais donc appel à tous ceux qui, jusqu'à présent, nous ont appuyés de continuer à nous aider", a-t-elle ajouté, notant qu'on traverse un moment très difficile, on traverse une année électorale et on fait à la poursuite des conflits intercommunautaires, avec des groupes armés qui causent un déplacement

sans pareil. "Pour la seule année 2017, nous avons enregistré 2 millions de déplacés internes dans le pays. Ceci représente la perte de la possibilité de produire et de relever sa vie et de s'occuper de sa famille par ses propres moyens", a indiqué la Coordinatrice humanitaire.

A ce propos, Mme Bolduc a dit avoir observé que les initiatives les plus positives et certainement celles qui permettent à l'ONU d'avoir une influence plus grande dans ces situations désespérées, c'était des situations où les initiatives humanitaire, de relèvement, de stabilisation et de développement se mènent, non pas l'une après l'autre, mais simultanément.

Dans le Kasaï par exemple, elle a apprécié le fait que le PAM travaille de très près avec la FAO et arrive dans des communautés avec de l'aide, de la distribution d'aide alimentaire en même temps que les intrants agricoles. Et ces personnes ont déjà fait une première récolte, ce qui, pour Mme Bolduc, donne "un immense espoir que si l'on arrive à regrouper ensemble toutes ces interventions entre l'humanitaire, le relèvement et la stabilisation qui est très importante".

Dans le cadre de la stabilisation, Mme Bolduc a visité des communautés qui l'ont « impressionnée par le fait qu'elles avaient compris le pouvoir qu'elles avaient d'exprimer leurs besoins, de désigner certaines priorités qui leur convenaient et surtout un processus qui est tout à fait irréversible, c'est-à-dire que ces communautés qui se sont assises face aux autorités et qui ont indiqué ce qu'elles voulaient et comme elles le voulaient, n'accepteraient plus jamais d'être des victimes que des gens doivent venir aider. Et ceci représente un énorme succès face à l'action combinée que nous menons ».

Au regard actuel des données statistiques humanitaires sur les populations et sur les réfugiés, a affirmé Mme Bolduc, les Nations Unies ont vraiment à faire un effort spécial et elles ont

vraiment besoin que les autorités les aident à mieux aider les communautés, à enlever les tracasseries qui parfois retardent beaucoup l'arrivée de l'aide dans les villages qui en ont besoin. "Nous devons aider les personnes déplacées à retourner chez elles, car le pays qui se trouve convulsionné par autant de déplacements voit retarder sa chance de se relever", a estimé la Représentante spéciale adjointe.

Mme Bolduc impressionnée par le courage des femmes déplacées

"Comme je suis femme, a expliqué Mme Kim Bolduc, je me suis assise très particulièrement avec ces femmes qui, je pense, de façon extraordinaire, nous ont donnée des leçons. C'est dans ce cadre-là que j'ai fait cette visite. L'engagement que j'ai c'est d'améliorer les mécanismes de coordination existants, de mieux travailler, de mieux engager tous les acteurs autour, pour qu'ils nous aident à le faire mais surtout de rester très proche de ces personnes que nous aidons à retrouver une vie normale". ■



Mme Bolduc visite un projet agricole en faveur des femmes déplacées



Des initiatives pour promouvoir la paix et le développement

Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) a lancé pour la troisième année consécutive un appel à propositions d'Initiatives Volontaires pour la Paix et le Développement (IVPD). C'est pour encourager l'engagement des Volontaires des Nations Unies en affectation au sein de la MONUSCO et des agences onusiennes. Tout au long de l'année 2017, ces Volontaires se sont engagés dans des activités de volontariat sur leurs lieux d'affectation.

✍ Par Fabien Faivre/MONUSCO

Les volontaires des Nations Unies ont mis en route un certain nombre des projets dans les milieux où ils sont affectés. On peut citer un projet d'assainissement au sein de l'université de Kalemie ou une campagne de sensibilisation visant à promouvoir les valeurs civiques et une culture de la paix à Butembo. Mais l'illustration la plus frappante est la formation d'une vingtaine de jeunes de la banlieue de Kinshasa dans la fabrication des savons et d'autres détergents.

En effet avec l'aide de quatre volontaires de l'ONU et plusieurs membres de la communauté locale, la volontaire internationale de l'ONU Daniela Tarizzo, attachée aux affaires politiques à la MONUSCO a récemment conçu un projet pour l'hôpital pédiatrique Kimbondo et le centre de formation professionnelle Don

Bosco. Ces deux structures accueillent au total plus de 3700 jeunes et enfants âgés de 0 à 29 ans dans la banlieue de Kinshasa.

L'objectif de ce projet est d'accompagner 23 jeunes congolais du centre en les dotant des techniques d'apprentissage dans le domaine de la fabrication artisanale de détergents, de savons et des produits cosmétiques tout en les sensibilisant sur les bonnes pratiques d'hygiène à respecter.

"Nous avons jugé important de débiter ce projet avec une formation de formateurs afin que ces 23 jeunes sélectionnés puissent former à leur tour leurs camarades. L'accès au monde du travail en RDC est difficile pour diverses raisons. Ces sessions réparties sur plusieurs demi-journées ont été conçues pour développer les compétences techniques de ces jeunes afin qu'ils puissent plus facilement se réinsérer au sein de la société et devenir autonomes", nous dit Daniela Tarizzo. "Avec

l'appui volontaire de professionnels dans le domaine de la fabrication de détergents et le soutien financier du programme VNU, le projet a été un réel succès et compte être reproduit dans d'autres centres gérés par des institutions similaires à travers le pays", conclut la volontaire de l'ONU.

"Cette formation très éducative et m'a, avant tout, donné confiance en moi. Je suis surpris de pouvoir fabriquer moi-même des produits que j'achetais il y a encore quelques semaines et me lancer prochainement dans la vente de savons artisanaux", nous dit Daniel, un des jeunes participants de la formation.

Les Volontaires de l'ONU travaillent en collaboration avec les citoyens et les organisations, au sein des communautés locales, afin que les initiatives des Nations Unies permettent de faire émerger des solutions durables aux besoins sur le terrain. ■

OCHA/En bref

Plus d'un milliard et demi de dollars attendus du rendez-vous de Genève en avril prochain

La première conférence internationale des donateurs pour la République Démocratique du Congo aura lieu en principe le 13 avril 2018 à Genève. Selon le Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (Ocha) à Kinshasa, son objectif est de récolter 1,37 milliard d'euros, soit 1,68 milliard de dollars américains pour assister 10,5 millions de personnes en 2018 tellement la crise humanitaire est devenue grave et sérieuse en RDC. Cette conférence est organisée par Ocha, l'Union Européenne et les

Pays-Bas. Les Nations Unies ont fait savoir qu'en novembre de l'année dernière, la RDC a atteint « le plus haut niveau d'urgence humanitaire ». « Les projections sont alarmantes : un tel niveau de vulnérabilités et de besoins n'a jamais été enregistré de toute l'histoire des appels humanitaires en RDC, mettant en péril la reprise d'un cycle de stabilisation et de développement », avait prévenu Mme Kim Bolduc, Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies en RDC en charge de l'humanitaire. ■



Festival Amani : un moment pour transcender les différences et regarder vers la paix

La 5^{ème} édition du Festival Amani a eu lieu du 9 au 11 février à Goma. Plus de 35 mille personnes ont pris part à cette grande manifestation culturelle pour la paix. L'existence de ce festival pour la paix qui réunit des personnes de différents horizons est un grand succès dans cette région où le tribalisme, le régionalisme et les raisons de division sont multiples.

✍ Par Rosalie Zawadi/MONUSCO

“**Q**uelles que soient nos différences, le festival Amani reste une occasion de nous réunir autour de la musique, de la joie d'être ensemble, et même de l'entrepreneuriat”, dit très souriant un jeune entrepreneur qui expose, sur le site du festival, ses produits de nettoyage dans le village “Kwa kesho bora », entendez « Pour un lendemain meilleur”.

En voyant le mélange des cultures sur les différentes scènes du festival, et les milliers des festivaliers présents sur le site, Vianney Bisimwa, l'un des responsables du festival, apprécie ce moment unique : Toute nation qui a vécu ce qu'on a vécu, a besoin de ce moment. Après tant d'années de souffrance, des épreuves, et les épreuves continuent, on a besoin parfois en tant que nation, d'avoir un poumon d'échappement.

Grace au Festival Amani, il y a un regard neuf que le monde entier porte sur le Nord – Kivu, sur Goma qui n'est pas le regard traditionnel, souvent sombre, fait des violences. Une fierté du gouverneur Julien Paluku qui partage l'analyste des conflits dans la région des grands lacs, Onesphore Sematumba : On peut comprendre grâce au festival que dans cette région, il y a de choses positives qui se passent. Les gens ne se battent pas tous les jours, les femmes ne sont pas violées tout le temps, les jeunes ne sont pas tous des combattants ; ici, il y a cette compénétration non violente avec beaucoup de ferveur et beaucoup de joie. Et d'ajouter : on ne peut que souhaiter que ce genre de moment se poursuive ; 3 jours ce n'est pas beaucoup mais il s'agit de 3 jours intenses où on nous voit avec un miroir qui rit.

Plusieurs artistes et groupes locaux, nationaux, régionaux et internationaux ont animé cette grande fête musicale pour la paix. Parmi eux, le congolais Hervé Ferre Gola, le brazavillois Zao, l'ougandais José Chameleone, le groupe français Dub Inc. Une occasion rêvée des artistes locaux qui sont fiers de partager le podium avec les grands de la musique. La jeune Ira Irène, seule fille parmi les 5 artistes locaux choisis par la

population pour représenter la ville de Goma espère que sa carrière va prendre l'envol grâce à sa participation dans ce grand festival de la région.

La paix est possible

S'il n'est pas question de célébrer la paix pendant les 3 jours du festival, les artistes donnent, à travers leurs prestations l'espoir que la paix est possible. C'est l'avis du directeur de ce festival ; prenant en exemple la prestation du groupe local “Les invisibles”, Guillaume Bisimwa explique que présenter les blessures qui ont touché la région comme les tueries, le recrutement des enfants dans les groupes armés, les viols, les pillages des biens de la population et tant d'autres encore, est une manière de dire : plus jamais ça ! nous voulons vivre autrement. C'est-à-dire en paix, et une paix durable.

Un espoir que partage le groupe musical français, Dub Inc qui s'est produit au deuxième jour du festival. Aurélien Comlan, l'un des membres de ce groupe dit avoir été découragé par ses proches qui lui ont tous donné de mauvaises nouvelles sur la région. Sur place, il apprécie la beauté de la région et le dynamisme de la population.

Quelle contribution à la paix ?

Vous ne pouvez pas entrer au festival et ressortir telle que vous êtes entré. Même si le message semble superficiel, la construction de la paix est un processus, disent des acteurs de la société civile.

Ceux qui disent que le festival n'amènera pas la paix, est-ce qu'ils peuvent nous convaincre que ce sont les armes qui vont l'amener, cette paix-là ? s'interroge l'analyste Onesphore Sematumba. Et d'ajouter : les balles ont crêpité, les bombes ont éclaté dans cette région depuis 20 ans mais on n'a pas vu de paix. Le festival Amani à lui tout seul ne peut pas amener la paix. Mais c'est un acteur important, et j'espère qu'il va le rester longtemps pour contribuer à l'avènement de la paix.

En réponse à cette question, les responsables du festival mettent en avant l'appui à l'entrepreneuriat des jeunes comme contribution à la construction de la paix. Bien formés et accompagnés, des jeunes deviennent chefs d'entreprises et créent l'emploi pour leurs camarades, explique Eric De Lamotte, promoteur du festival Amani. Il est difficile pour un jeune chef d'entreprise de se laisser recruter par des chefs des bandes armées, ajoute-t-il. Cette année, 4 jeunes entrepreneurs, avec de bons plans d'affaires ont reçu chacun une bourse évaluée à 2500 dollars pour leur permettre de bien assoir leurs entreprises. ■

Solange, la battante

Solange est l'une des rares éditrices de journal en République démocratique du Congo, si nous parlons de journal papier format A3 quadrichromie. En effet elle édite « Le Souverain Libre » : journal indépendant

✎ Par Aïssatou Laba Touré/MONUSCO

Je l'ai rencontrée à Bukavu et elle m'a raconté son histoire. Pour elle, tout a commencé en 1994, après le génocide rwandais. Elle venait de finir ses études et du fait de l'afflux important de réfugiés dans la zone des Kivu, les organisations et associations d'aide recherchaient des volontaires pour prendre en charge les réfugiés, l'assainissement de leurs sites et l'appui aux femmes. C'est là qu'elle a été remarquée par une organisation de femmes : "l'Association des Femmes Cadres pour l'Epanouissement Intégral de la femme " AFECEF", qui cherchait une secrétaire.

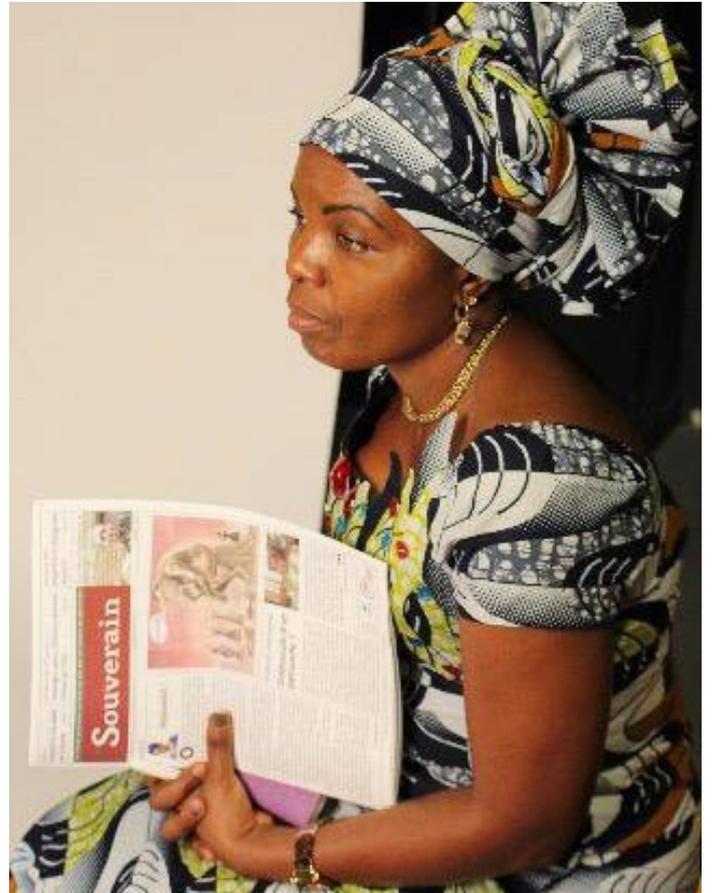
Devenue secrétaire permanente à l'AFECEF, elle participait à l'animation d'une émission de ladite organisation. Une journaliste de radio Maendeleo l'avait alors intéressée à participer souvent à des émissions éducatives qu'elle a fini par animer durant presque huit ans. C'est ainsi qu'on lui a proposé d'écrire des informations qu'elle envoyait à la radio. Un jour, du fait de la qualité de ses textes, on lui a proposé d'aller les lire elle-même à la Radio "Le fait que j'écrive aujourd'hui n'est pas un hasard, me dit-elle ; mon père nous asseyait près de lui, quand nous étions enfants avec mes frères et nous donnait à chacun un livre qu'il nous demandait, par la suite, de lui résumer, en racontant l'histoire. Nous écrivions ainsi nos comptes rendus de lecture, ce qui m'a amenée à aimer la lecture et l'écriture".

Après radio Maendeleo, elle a travaillé à la radio catholique Radio Maria pendant cinq ans. Une lourde charge qu'elle devait concilier avec ses études universitaires et sa vie de mère. Ensuite, elle a travaillé au Caucus des Femmes en tant que chargée des programmes pendant trois ans avant de retourner dans ce qu'elle appelle sa vocation, la presse.

De la parole à l'écrit

Un jour, pendant qu'elle travaillait au Caucus, elle a été contactée par l'éditeur du journal "Le Souverain Libre", qui était malade. "Il m'a dit qu'il souhaitait que je reprenne son journal, le temps pour lui de se soigner et de recouvrer sa santé. J'ai longuement hésité, mais il a insisté en me disant qu'il avait confiance en moi pour la bonne tenue de ce journal. J'étais journaliste mais ne connaissais rien de la presse écrite. Il m'encourageait en me disant, un article est une succession de phrases avec un sujet, un verbe et un complément. Peu après, il décédait mais il m'avait déjà écrit pour me laisser la responsabilité. Le journal n'avait plus rien, ni bureau, ni matériels ni fournitures. Avec les encouragements de mon mari, j'ai utilisé l'épargne de notre ménage, pour la reprise du journal. Mes rédacteurs au Souverain Libre, je les ai trouvés dans la société civile locale. Cela a été très dur et j'ai eu du mal à me faire accepter par des confrères journalistes car la presse écrite était quasi inexistante. Il m'a fallu me battre sur plusieurs fronts. Ressusciter le journal, asseoir la culture de la lecture du journal, imposer "Le Souverain Libre" dans des salles de lecture des universités, Ongs, hôtels... Aujourd'hui nous sommes 18, dont 13 journalistes et nous couvrons des domaines aussi divers que la politique, l'économie, le social, l'environnement, le genre, la santé, la culture et le sport".

En l'absence d'une grande imprimerie au Sud-Kivu, Solange



L'éditrice Solange LUSIKU avec en main un exemplaire de son journal « Le Souverain »

voyageait chaque mois de Bukavu à Kinshasa pour tirer environ 500 exemplaires. "Le public congolais n'a pas la culture de la lecture, encore moins celle des journaux mais j'y ai cru, je me suis battue, j'ai vendu l'exemplaire à perte, à moins d'un dollar mais pour moi l'essentiel n'était pas dans le gain. J'avais fait une promesse, il me fallait la tenir et c'était un défi aussi". Solange est parvenue à faire passer le journal de mensuel à hebdomadaire mais travaille toujours à fonds perdus. Elle ne prend pas de publicité, dit-elle, pour garder son indépendance, ce qui lui a valu en 2013 "Le Prix de la Femme Courage" lui décerné par l'ambassade des Etats-Unis en RDC.

En 2014, elle avait reçu deux fois, "Le prix du Journalisme pour la Vérité" par la Fondation Illaria Alpi en Italie ; et aux Etats Unis le prix du Courage pour le journalisme par IWMF (International Women media Foundation). Avant cela, en 2012, elle avait été faite Docteur Honoris Causa de l'Université catholique de Louvain en Belgique en reconnaissance de son combat pour la promotion de la démocratie et des droits humains, spécifiquement des droits de la femme.

Solange Lusiku est mariée et elle a sept enfants. Des femmes battantes comme Solange, la RDC en compte des milliers et dans divers domaines. Leurs histoires, leurs parcours sont peut-être différents mais un seul but les anime : porter haut et loin la voix des femmes. ■

Saïd Djinnit : « Malgré les progrès réalisés et la participation active des femmes dans les processus de paix et de sécurité dans les Grands Lacs, une action plus stratégique demeure nécessaire »

L'Envoyé spécial de l'ONU pour les Grands Lacs, Saïd Djinnit en conversation avec des femmes de la Plate-forme

✎ Par le Bureau de l'Envoyé spécial de l'ONU pour la région des Grands Lacs

Le Comité consultatif de la Plateforme des femmes pour la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région s'est réuni le 22 février à Nairobi, au Kenya, pour définir des actions concrètes susceptibles de promotion de l'engagement politique des femmes en faveur de la paix et la sécurité ainsi que dans les processus politiques aux niveaux local, national et régional dans la région des Grands Lacs.

La Plateforme des femmes pour la mise en œuvre de l'Accord-cadre a été créée en 2014 pour soutenir les femmes et leur donner les moyens d'agir comme leaders et artisanes de la paix, et pour leur permettre de jouer un rôle décisif dans la mise en œuvre de cet important Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région. Elle s'appuie sur la dynamique engagée par les groupes et mouvements des femmes pour réclamer la justice, la paix et la sécurité pour tous les citoyens dans la région des Grands Lacs.

La réunion de Nairobi a regroupé de hauts responsables des Nations Unies, de l'Union africaine et de la région des Grands Lacs, dont l'Envoyé spécial des Nations Unies pour les Grands Lacs, Saïd Djinnit, le Directeur général du Bureau des Nations Unies à Nairobi, Sahle-Wrok Zewde, l'Envoyé spécial de l'UA pour les femmes, la paix et la sécurité, Ndeye Bineta Diop, la Ministre du Genre, Enfants et Famille de RDC, Chantal Safou Lopusa, l'ancienne chef de l'État de transition de la République centrafricaine, Catherine Samba-Panza, et l'ancienne Vice-présidente de l'Ouganda, Co-présidente de FemWise-Africa, Specioza Wandira-Kazibwe.

Au cours de cette réunion, la neuvième du Comité consultatif, les participants ont noté qu'il n'y aura que des progrès limités en matière de paix et de sécurité si les femmes continuent d'être sous-représentées dans les processus politiques pertinents de prise de décisions et au sein des instances de paix et de sécurité dans la région, tant au niveau de la base que du

leadership. Ils ont convenu qu'une action déterminée est nécessaire pour changer cette situation.

L'Envoyé spécial Djinnit a noté que *"les membres du Comité consultatif de la Plateforme des femmes sont déterminées à faire en sorte que la Plateforme devienne un outil à la fois important et efficace pour faire avancer le programme d'action pour la paix et la sécurité dans la région"*.

Les participants ont également convenu de d'entreprendre des missions de solidarité au Burundi, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo et au Soudan du Sud pour promouvoir un rôle actif des femmes dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix et de la stabilité dans la région.

La nouvelle Stratégie sur les Femmes, la Paix et la Sécurité élaborée par le Bureau de l'Envoyé spécial a été saluée comme un important moyen d'assurer un engagement politique de haut niveau, coordonné et efficace, pour la réalisation des objectifs de la Plateforme des femmes. ■



AMANI FEST
2018 / JUSTKAS

